



**SOLLICITATION**  
Kenney s'excuse, mais rejette la faute sur son adjoint  
Page A 3



**CRIMINOLOGIE**  
Marie-Andrée Bertrand s'est éteinte dimanche  
Page A 5

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CII N° 50

LE MARDI 8 MARS 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

## ENCORE UNE!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**L'HIVER** est revenu en force hier... La tempête de neige a eu raison de la patience de plusieurs automobilistes montréalais, qui mettaient les bouchées doubles, hier matin, afin de dégager leur véhicule des quelque 25 centimètres de neige reçus dans la nuit. La deuxième dépression météorologique en trois jours à toucher le Québec, qui continuait, hier soir, de frapper le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie avec force, a laissé pas moins de 70 centimètres de neige à Sherbrooke. Nos informations en page A 5.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pierre Curzi était de passage au *Devoir* hier.

## Loi 101 au cégep: Curzi veut convaincre

« À quel moment on tire la sonnette d'alarme? »

LISA-MARIE GERVAIS

Estimant que sa croisade pour l'application de la loi 101 au cégep est mal comprise, le député péquiste Pierre Curzi prend son bâton de pèlerin pour faire « de la pédagogie ». Avec le congrès national du Parti québécois à l'horizon, il a entrepris de convaincre tous les Québécois, y compris les membres de son parti, de l'urgence d'agir. Car d'ici 20 ans, prédit-il, la langue d'usage de plus de 50 % de la population pourrait bien être l'anglais.

« Actuellement, notre seul souci, c'est d'essayer de faire de la pédagogie pour faire comprendre que ce n'est pas un choix radical, mais que c'est une tentative d'appliquer maintenant les moyens concrets pour tenter d'inverser la situation sur l'île de Montréal », a-t-il soutenu hier au *Devoir*, lors d'une rencontre éditoriale. « Si on ne fait pas le portrait et si on n'arrive pas à convaincre les gens qu'il y a vraiment une anglicisation, que le phénomène d'aller au cégep anglais est un facteur anglicisant et que les conséquences sur le

VOIR PAGE A 8: CURZI

■ La chronique de Michel David: « Toujours l'anglais », page A 3



GORAN TOMASEVIC REUTERS

Un combattant rebelle réplique à un raid de l'aviation libyenne à Ras Lanouf.

LIBYE

## Les rebelles auraient repoussé une offre de retrait de Kadhafi

Le dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, a proposé aux insurgés de réunir le Congrès général du peuple, qui fait office de Parlement, afin qu'il puisse se retirer selon certaines conditions, a fait savoir hier soir la chaîne Al Jazeera. L'offre a toutefois été balayée du revers de la main par les rebelles.

A Washington, la pression montait autour du président des États-Unis, Barack Obama, afin

VOIR PAGE A 8: LIBYE

■ Ailleurs dans le monde arabe, page B 5

CHSLD en PPP

## Des familles perdent confiance

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Sur papier, tous les centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) sont égaux au Québec. À l'usage toutefois, il semblerait qu'il en aille autrement avec le premier partenariat public-privé (PPP) qui, cinq mois après son ouverture, recrute encore activement du personnel. C'est du moins l'avis d'une poignée de proches et de professionnels qui dénoncent des ratés dans les soins offerts au CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf, ratés que nie formellement son propriétaire.

Le sentiment aurait néanmoins poussé des familles à se regrouper dans l'espoir d'améliorer le sort de leurs proches. Aucune formule n'aurait encore été retenue. Les démarches elles-mêmes sont confidentielles, principalement par peur de représailles, confie l'une de ces familles au *Devoir* sous le couvert de l'anonymat. Une autre a carrément refusé notre demande d'entrevue.

Certaines de ces familles hésiteraient à porter l'affaire devant le commissaire aux plaintes qui a

VOIR PAGE A 8: CONFIANCE

## Les « filles de vues » restent rares

La sous-représentation des femmes aux commandes des films de fiction est réelle, révèle une étude

La création n'a pas de sexe, mais le cinéma, qui coûte — tiens donc! — plus cher que les autres disciplines artistiques, sème des embûches sous les pieds des dames. En cette Journée internationale des femmes, une nouvelle étude enfonce le clou de la sous-représentation des femmes aux commandes des films de fiction québécois.

ODILE TREMBLAY

Dans l'histoire de notre septième art québécois aux 700 longs métrages de fiction, seuls cent d'entre eux eurent des femmes aux commandes. Sur le lot, quatre réalisatrices en comptaient plus de trois à leur feuille de route: Micheline Lanctôt,

VOIR PAGE A 8: FEMMES

■ L'éditorial de Marie-Andrée Chouinard: « De fleurs et de pots », page A 6

■ La chronique de Lise Payette: « Les femmes dans le rétroviseur », page A 7

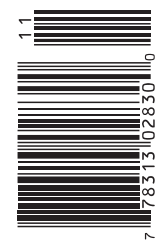


JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les Réalisatrices équitables font un dur constat: les filles ne tournent pas plus qu'hier avec, en gros, 28 % des projets acceptés et 17 % de l'enveloppe de production. Sur notre photo: Anna Lupien, Marquise Lepage, Francine Descarries, Isabelle Hayeur et Lucette Lupien.

### INDEX

Announces.....	A 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 4	Météo.....	B 6
Culture.....	B 8	Monde.....	B 5
Décès.....	A 4	Mots croisés.....	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



**RENÉ HOMIER-ROY**

EN SEMAINE 5 H

Aujourd'hui, les femmes et le printemps arabe.

Réalisation: Julie Brunet

**95,1 FM**

PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/bienmeilleur

## ACTUALITÉS

Obésité juvénile

## Ottawa lance un dialogue national

Québec partagera son expertise, mais ne souscrit pas à la stratégie pancanadienne

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Les ministres de la Santé du Canada ont uni leurs voix hier contre un ennemi commun: l'excès de poids, qui touche plus d'un jeune de 2 à 17 ans sur quatre au pays (18 % en surpoids et 8 % d'obèses). Leur arme de prédilection: un grand dialogue national que les ministres souhaitent ouvert, inclusif et porteur de changements. Un mouvement auquel le Québec ne prendra pas part.

Si le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) partage les intérêts des autres provinces dans ce dossier, celui-ci ne souscrit pas à la stratégie pancanadienne, a fait valoir sa porte-parole, Nathalie Lévesque. Le Québec a en effet développé ses propres programmes de promotion des saines habitudes de vie et entend s'y tenir. Le dialogue n'est pas clos pour autant. «Nous allons continuer à partager l'information et l'expertise avec les autres provinces et territoires.»

Car le problème n'est pas à prendre à la légère. En un quart de siècle, les taux d'obésité chez les enfants et les jeunes ont presque triplé au Canada. Avec eux sont apparus des problèmes de santé que l'on croyait jusqu'alors réservés aux adultes comme un taux de cholestérol élevé, de l'hypertension ou du diabète de type 2. Si ces tendances se maintiennent, cette génération sera la première à vivre moins longtemps que ses parents en raison de maladies chroniques associées à l'obésité.

Heureusement, le mouvement est encore réversible, estime la ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq, qui lançait hier à Toronto le programme «Notre santé, notre avenir: dialogue national sur le poids santé», destiné à promouvoir les vertus d'un poids santé chez les jeunes. Les résultats de cette grande conversation sont attendus pour novembre prochain. D'ici là, chacun a rendez-vous au [www.notresantenotreavenir.gc.ca](http://www.notresantenotreavenir.gc.ca), de l'enfant au spécialiste, en passant par



JOHN MOORE AGENCE FRANCE-PRESSE

En un quart de siècle, les taux d'obésité chez les enfants et les jeunes ont presque triplé au Canada.

ses parents et ses éducateurs.

Il faudra agir vite et tôt. L'enfant obèse à quatre ans sera 20 % plus susceptible de voir son problème de poids persister à l'âge adulte. Chez l'adolescent, ce ratio passe à un alarmant 80 %, calcule la Fondation des maladies du cœur du Canada, qui a salué l'initiative du gouvernement Harper hier.

Invoquant le «droit de nos enfants à un avenir en santé», la fondation presse toutefois Ottawa de

bonifier sa stratégie par des outils destinés à faire bouger les jeunes et à mieux les nourrir. Parmi les mesures proposées, celle-ci met en avant l'importance de rendre nos milieux plus propices à l'activité physique, la nécessité de réduire la commercialisation d'aliments riches en gras, en sucre ou en sel et l'amélioration de la disponibilité des aliments nutritifs à prix raisonnable.

Le Devoir

Matériel nucléaire sur le fleuve

## Les opposants se tournent vers les tribunaux

STÉPHANIE MARIN

Ottawa — Les 16 générateurs de vapeur nucléaire en provenance de l'Ontario pourraient ne pas transiter par le Saint-Laurent, puisque la controversée autorisation de transport émise par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) est contestée devant les tribunaux.

La Cour fédérale a été saisie, vendredi dernier, de deux demandes: une pour l'annulation de la décision de la CCSN ainsi que du certificat de transport, et l'autre pour abroger le certificat d'exportation des générateurs.

Et cela, à l'instigation de la branche canadienne de l'organisation environnementale Sierra Club et de l'Association canadienne du droit de l'environnement.

Une injonction est aussi demandée contre le ministre des Transports, Chuck Strahl, afin qu'il ne délivre aucune autre autorisation ni aucun permis qui permettraient à l'entreprise propriétaire des générateurs, Bruce Power, de mener à terme son projet, tel que cela est indiqué dans la procédure juridique, dont une copie a été obtenue par La Presse canadienne.

Pour une évaluation environnementale

Pour les deux organisations, la CCSN avait notamment l'obligation de réaliser une étude environnementale selon les lois fédérales avant de délivrer un quelconque permis, et elle a donc agi sans autorité en omettant cette étape, ont-ils écrit dans les procédures.

Cette décision n'est pas «transparente, intelligible ou défendable en droit», peut-on lire dans le document. Selon les deux groupes, la CCSN n'avait pas l'information nécessaire pour délivrer l'autorisation.

Ils demandent donc qu'une évaluation environnementale en bonne et due forme soit réalisée avant d'autoriser quoi que ce soit.

Bruce Power veut envoyer en Suède par navire les 16 générateurs — chacun de la grosseur d'un autobus scolaire — afin que le métal soit décontaminé et recyclé.

Le permis a été accordé à Bruce Power le 4 février dernier et est valide pour un an. Mais l'entreprise n'est pas obligée d'aviser les citoyens des dates du transport. Après évaluations scientifiques et audiences publiques, la CCSN assure que le transport est sécuritaire.

Mais dès que son autorisation fut rendue publique, le Bloc québécois, le Nouveau Parti démocratique (NPD) ainsi que plusieurs organisations citoyennes ont accusé le gouvernement de mettre la sécurité des Canadiens en danger.

«Toutes les pressions sont bonnes»

Même si la demande déposée devant la Cour fédérale n'est pas la méthode que privilégie le Bloc québécois dans ce dossier, il s'agit toutefois d'une façon de plus d'interpeller le gouvernement, a commenté sa porte-parole en matière de ressources naturelles, Paule Brunelle.

«Toutes les pressions sont bonnes», a-t-elle lancé.

«Parce que le but est le même, soit de casser la décision», a-t-elle expliqué, tout en soulignant qu'elle préfère une solution «parlementaire» à ce différend.

Cette démarche devant les tribunaux permettra peut-être d'obtenir plus d'information au sujet des dangers du passage de ces matières par voie maritime, a d'ailleurs noté le porte-parole du NPD en matière de ressources naturelles, Nathan Cullen.

Mais bien que les bloquistes souhaitent que le gouvernement légifère pour infirmer la décision de la CCSN, ses ministres n'ont démontré aucune ouverture à ce sujet. En Chambre, le ministre des Ressources naturelles, Christian Paradis, et la ministre Josée Verner, lorsqu'ils ont été questionnés à ce sujet, se sont contentés de répondre que c'est l'agence fédérale qui a pris la décision, après des études scientifiques du projet.

Selon la CCSN, même si chaque générateur pèse 100 tonnes, il contiendrait moins de 4 grammes de substances radioactives.

La Presse canadienne

EN BREF

## Bloquistes non grata à Ottawa

Ottawa — Le ministre de la Défense nationale, Peter Mackay, ne croit pas que les députés bloquistes ont la légitimité nécessaire pour obtenir des réponses de sa part. M. Mackay a refusé de répondre à la Chambre des communes hier sous prétexte que les souverainistes ne croient pas au Canada. «Comme toujours, encore du charabia d'un député de l'opposition», a lancé M. Mackay. Il ne sait pas de quoi il parle, il n'appuie pas les forces armées. Il n'appuie pas le pays, alors, restons-en là.» Le ministre répondait au bloquiste Claude Bachand, qui l'interrogeait sur la nouvelle orientation de la mission canadienne en Afghanistan. Son porte-parole a confirmé que c'était bien là ce que le ministre voulait dire: «Le ministre a dit que ce député du Bloc n'appuie pas le Canada et c'est un fait qu'il n'appuie pas le Canada.» — Le Devoir

## Les verts en campagne

Ottawa — Après les conservateurs, les libéraux et les néodémocrates, c'est au tour du Parti vert de partir en campagne... publicitaire. Mais comme les verts en ont précisément contre les campagnes publicitaires, c'est sur le thème de «zapper les attaques politiques» qu'ils ont construit leur premier message télévisé. Un narrateur demande aux électeurs s'ils sont «fatigués des insultes, des campagnes de diffamation et de dénigrement» et s'ils sont «dégoutés par l'état actuel de la politique canadienne». Il affirme qu'il «est temps d'envoyer un message» et de mettre en échec les attaques politiques. Les verts estiment que «les publicités négatives ont contribué à détourner les Canadiens de la politique et à les dissuader de participer au processus électoral.» — Le Devoir

## Layton prend du mieux

Ottawa — Jack Layton récupère bien, et sera de retour à Ottawa au plus tard le 21 mars, selon son adjointe. Le chef du NPD a subi vendredi une opération pour réparer une fracture à la hanche. M. Layton pouvait marcher hier, et devrait quitter l'hôpital demain ou jeudi. La Chambre des communes faisait relâche la semaine prochaine. M. Layton devrait être de retour au Parlement à la veille de la présentation du budget. Selon le NPD, il serait en mesure de mener une campagne électorale, malgré les ennuis de santé qui le touchent depuis la découverte d'un cancer de la prostate en décembre 2009. — Le Devoir

Chambre des communes

## Ignatieff est le champion de l'absentéisme

Duceppe et Layton n'ont manqué presque aucun vote depuis 2008

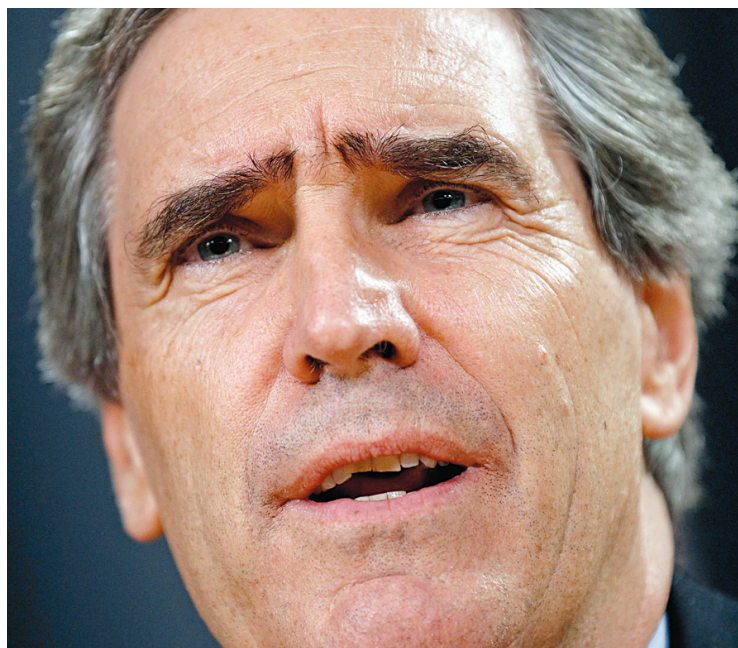
GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — C'était hier une journée typique au Parlement: Stephen Harper et Michael Ignatieff ont raté les séances, Gilles Duceppe était présent, et André Arthur n'a pas dit un mot. Seule l'absence de Jack Layton — toujours à l'hôpital — faisait mentir le portrait de classe ainsi brossé.

Après une étude attentive de la feuille des présences aux différents votes tenus par la Chambre des communes depuis l'élection de 2008, le *Globe and Mail* a révélé hier le palmarès des champions de l'école buissonnière, version parlementaire. Et le premier de classe s'appelle Michael Ignatieff.

Le chef libéral a raté 59 % des 311 votes tenus aux Communes depuis décembre 2008, ce qui fait de lui le député le plus assidu en matière d'absentéisme. Son plus proche poursuivant est Stephen Harper, qui a raté 46 % des votes. Les deux autres chefs de parti présents à Ottawa, Gilles Duceppe et Jack Layton, ont au contraire été présents pratiquement tout le temps, avec environ 3 % des votes manqués.

Parmi les 50 députés les plus souvent absents, 43 sont libéraux (dont Denis Coderre et Justin Trudeau). Globalement,



CHRIS WATTIE REUTERS

Michael Ignatieff a raté 59 % des 311 votes tenus aux Communes depuis décembre 2008, selon les révélations du *Globe and Mail*.

les trois quarts des députés ont été présents pour 90 % de tous les votes tenus.

C'est là la seule façon de vérifier le taux de présence à la Chambre des communes, puisque celle-ci ne tient pas de registre public des présences, comme le fait le Sénat. Les députés doivent certes «justifier» leurs absences (en fait, cocher une petite case sur un formulaire), mais le tout demeure confidentiel.

Le Devoir



PATRICE ROY

**CHSLD**  
AU CŒUR D'UNE SOMBRE HISTOIRE  
TROIS REPORTAGES • TROIS SOIRS DE SUITE

**LE TÉLÉJOURNAL**  
GRAND MONTRÉAL



DÈS CE SOIR 18 H

RÉALISATION-COORDINATION: BRUNO BONAMIGO

## ACTUALITÉS

## Toujours l'anglais



MICHEL DAVID

Dans le contexte démo-linguistique du Québec, il n'y a certainement rien de « criminel » à s'inquiéter des effets potentiellement néfastes du bilinguisme. Le contraire serait totalement irresponsable, même s'il paraît tout aussi exagéré de crier à la régression identitaire simplement parce que l'anglais pourrait être enseigné de façon intensive pendant la moitié de la sixième année du primaire.

Il y a des risques qu'on n'a pas le choix de prendre ou non. La volonté grandissante des parents francophones d'assurer une maîtrise de l'anglais à leurs enfants, qu'ils vivent au Saguenay, en Mauricie ou dans l'ouest de Montréal, est une réalité incontournable avec laquelle il faut apprendre à composer.

Il serait absurde de nier l'immense avantage d'être capable de parler la langue dominante sur la planète. Soit, favoriser l'apprentissage de l'anglais dans les écoles n'est pas de nature à faciliter l'intégration des immigrants à la majorité francophone, mais il faudra utiliser d'autres moyens. Au nom d'une certaine conception de la culture, certaines personnes sourdes, heureusement peu nombreuses, souhaitent que leurs enfants le soient aussi.

Il y a dix ans, la commission Larose avait déjà constaté la nécessité de répondre à ce désir d'apprendre l'anglais et avait proposé un enseignement concentré au dernier cycle du primaire, mais son rapport n'avait eu aucune suite. Pour Lucien Bouchard, la création de cette commission n'était qu'un moyen de calmer l'aile radicale du PQ. Dans cette perspective, la dernière chose à faire aurait été d'augmenter le nombre d'heures consacrées à l'anglais.

Le premier ministre Charest savait sûrement que sa proposition était techniquement inapplicable, mais il a frappé dans le mille. L'obsession de l'anglais est telle que tous les partis devront maintenant en faire une priorité, sous peine de payer un lourd prix politique. D'ailleurs, si le gouvernement veut démontrer qu'il est le moins sérieux, le budget du 17 mars devra contenir des mesures spécifiques à cet effet.

On peut toujours chipoter sur les modalités, comme le fait le PQ, qui préférerait concentrer l'enseignement durant les trois premières années du secondaire, mais la preuve a été largement faite que les programmes actuels ne répondent pas aux attentes de la population, qui ne le tolérera plus très longtemps.

La question n'est plus de savoir si les Québécois doivent être plus bilingues qu'ils le sont présentement. Puisqu'ils le souhaitent, ils finiront par l'être. Il s'agit plutôt d'éviter que cela se traduise par un recul du français dans l'espace public.

Sur le coup, l'annonce faite par M. Charest a bien embarrassé le PQ, dont la proposition d'étendre les dispositions de la Charte de la langue française au niveau collégial a paru encore plus radicale. Même au sein du parti, elle ne faisait déjà pas l'unanimité. Maintenant que les francophones pourront satisfaire leur appétit d'anglais au primaire ou au secondaire, ne serait-il pas inutilement vexatoire de leur interdire l'accès au cégep anglais, puisqu'ils ne verront plus la nécessité de s'y inscrire?

En réalité, cela pourrait bien avoir l'effet inverse. Fréquenter un cégep anglais sans avoir déjà une connaissance appréciable de la langue exige des efforts que tous ne sont pas nécessairement prêts à faire. S'ils disposent d'une base linguistique suffisante, certains pourraient être davantage attirés.

Une étude publiée en janvier dernier par la Centrale des syndicats du Québec tendait à démontrer que le passage de non-francophones au cégep anglais constituait moins une expérience temporaire visant à perfectionner leur anglais qu'un tremplin vers des études universitaires en anglais et, à terme, une intégration au marché du travail anglophone.

Paradoxalement, faire une plus grande place à l'anglais dans les écoles pourrait donc justifier de restreindre l'accès au cégep anglais. C'est une chose pour l'État de contribuer à l'apprentissage d'une langue seconde; c'en est une autre de favoriser l'anglicisation.

Il y a une grande différence entre le Québec et certains pays européens dont les habitants ont atteint un remarquable niveau de bilinguisme. On peut difficilement passer toute sa vie aux Pays-Bas ou au Danemark sans connaître la langue de la majorité. Au Québec, c'est malheureusement possible.

Certes, la mosaïque linguistique européenne assure un certain équilibre dont bénéficient les langues nationales, mais les Pays-Bas, la Suède ou le Danemark disposent surtout d'un État qui est garant de l'identité culturelle et linguistique du pays.

La politique linguistique du Québec doit respecter la constitution d'un État officiellement bilingue et multiculturel. De la « clause Canada » aux écoles passerelles, c'est la Charte canadienne des droits qui a dicté au Québec les dispositions qui régissent l'accès à l'école anglaise. Au PQ, on s'attend à ce qu'une éventuelle extension des dispositions de la Charte française au niveau collégial soit également contestée devant les tribunaux.

La souveraineté ne permettrait évidemment pas au Québec de se soustraire à tous les effets de la mondialisation, mais elle permettrait déjà de distinguer plus facilement entre les peurs irraisonnées et les inquiétudes légitimes que suscite encore et toujours l'anglais.

mdavid@ledevoir.com



CHRIS WATTIE REURERS

Le ministre canadien de l'Immigration, Jason Kenney. Les partis d'opposition ont dénoncé tant son usage illégal des ressources de la Chambre des communes à des fins partisanes que le profilage ethnique fait par les conservateurs.

Usage illégal de ressources gouvernementales

## Kenney s'excuse, mais rejette la faute sur son adjoint

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ

Ottawa — C'est sa responsabilité... mais pas sa faute. Le ministre de l'Immigration s'est excusé de vive voix hier à la Chambre des communes pour l'erreur imputée à son adjoint qui a utilisé le papier à en-tête du député pour solliciter des fonds électoraux. Mais pas question de démission.

« Il est tout à fait inapproprié d'utiliser les ressources gouvernementales pour lever des fonds pour un parti politique », a reconnu Jason Kenney lors de son retour en Chambre après un séjour au Pakistan. C'est la raison pour laquelle j'en ai pris la responsabilité dès que j'ai pris connaissance de cette erreur administrative. Mon adjoint politique a offert sa démission, que j'ai acceptée. J'ai contacté le commissaire à l'éthique par la suite et je m'excuse de cette erreur », a-t-il dit.

Jeudi dernier, le directeur des affaires multiculturelles de M. Kenney a démissionné après avoir envoyé par erreur à une députée du NPD une lettre sollicitant une contribution financière pour une campagne publicitaire pro-conservatrice destinée à certaines communautés culturelles. L'envoi comprenait la stratégie médiatique pour convaincre les Asiatiques du Sud, les Chinois, les Juifs et les Ukrainiens de voter conservateur.

Les partis d'opposition ont dénoncé tant l'usage illégal des ressources de la Chambre des communes à des fins partisanes que le profilage ethnique fait par les conservateurs.

Hier, M. Kenney a argué que « les procédures normales de mon bureau n'ont pas été suivies dans ce cas », et que la situation n'aurait jamais eu lieu s'il avait été présent au pays. Le ministre a expliqué qu'il a son « propre papier en-tête pour les communications partisanes », et qu'il utilise aussi une adresse courriel différente pour ce type de solli-

citation. « Ce sont les règles que j'ai créées pour mon bureau. [...] Ça veut dire que l'erreur n'était pas de mon ressort. C'était contre mes directions explicites », a-t-il dit.

Selon lui, la démission de son adjoint devrait mettre un point final à cette histoire. « Je ne peux pas prendre moi-même la responsabilité quand quelqu'un ne respecte pas les directives que j'ai données », estime M. Kenney.

Bouc émissaire

Ces explications n'ont en rien rassuré l'opposition. « M. Kenney doit démissionner », a réitéré le chef adjoint du NPD, Thomas Mulcair. Il a utilisé sa fonction ministérielle pour faire du travail politique partisan, et c'est illégal.

« C'est un comportement récurrent avec les conservateurs », a ajouté M. Mulcair. Quand ils sont dans le trouble, ils cherchent un subalterne qu'ils peuvent utiliser comme bouc émissaire, alors que la responsabilité ministérielle est censée être la règle.

Mais selon Gilles Duceppe, les conservateurs « invoquent la responsabilité ministérielle seulement à condition que ça les serve ». Sur le fond, M. Duceppe estime que Jason Kenney envoie un mauvais signal aux communautés culturelles en faisant du profilage. « Le message, c'est que si vous votez pour nous, on peut vous aider », pense-t-il.

Pour le député libéral Ralph Goodale, c'est là le « vrai enjeu ». « Il y a un conflit entre le rôle politique qu'il essaie de jouer pour recruter les communautés et ses obligations ministérielles », a déclaré M. Goodale. Cela revient à « exploiter les gens dont M. Kenney a la responsabilité comme ministre », croit-il.

Le Devoir

Prévention du kidnapping parental

## L'opposition veut une lettre de consentement lors du départ

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les trois partis d'opposition à la Chambre des communes à Ottawa sont unanimes: le Canada devrait obliger les compagnies aériennes et maritimes à vérifier qu'un parent a le droit de quitter le pays seul avec son enfant avant de les faire monter à bord. Les lettres de consentement parental devraient être exigées systématiquement, quitte à faire adopter une loi en ce sens au Parlement.

Le Devoir expliquait dans son édition d'hier qu'entre 200 et 300 enfants canadiens sont enlevés chaque année par un de leurs deux parents et gardés à l'étranger contre la volonté de l'autre tuteur resté au pays. Malgré tout, le Canada ne prend aucune mesure pour limiter ce nombre de cas, par exemple en exigeant que le parent voyageant seul avec son enfant présente une lettre de consentement de l'autre avant de sortir du Canada. Cette lettre est demandée... au retour en sol canadien. Une aberration, estiment les trois partis d'opposition.

« C'est complètement imbécile. On devrait la demander au départ », lance le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. « C'est le gros, gros, gros, gros bon

sens. » Cette lettre devrait être demandée au moment de l'enregistrement des passagers, en même temps que le passeport.

Le député libéral Dan McTeague est du même avis. M. McTeague était responsable des cas consulaires lorsque les libéraux étaient au pouvoir. Des cas d'enlèvements parentaux à l'étranger, il en a vu des centaines. « C'est très compliqué d'un point de vue consulaire de les ramener. » Il rappelle que, dans certains pays, par exemple, seul le père est le tuteur légal d'un enfant. Le droit de la mère canadienne ne pèse donc pas dans la balance. « C'est pour cela qu'il faut prévenir au lieu de guérir. »

M. McTeague reconnaît qu'en théorie, il revient aux autorités du pays que l'on visite de s'assurer que les parents ont les autorisations nécessaires pour voyager avec leur enfant. Mais, dans les faits, rares sont ceux qui exigent la lettre de consentement parental à leur frontière. « Il y a les États-Unis, la Grande-Bretagne et peut-être la Belgique qui la demandent. »

A ceux qui prétendent que ce rôle serait trop fastidieux pour les compagnies aériennes, M. McTeague répond qu'elles doivent déjà vérifier la validité des passeports des passagers

et, le cas échéant, des visas nécessaires. Elles s'assurent aussi que les passagers ne figurent sur aucune liste internationale d'interdiction de vol.

Pour le chef adjoint du NPD, Thomas Mulcair, il ne fait aucun doute que les choses doivent changer. « Avec les dispositions informatiques qui existent de nos jours, ce serait assez facile de faire un lien avec les pluriels des tribunaux pour voir s'il y a des ordonnances de garde partagée. » Ni le ministre des Affaires étrangères ni celui de la Sécurité publique n'ont fait de commentaires hier.

Le Devoir

Nouvelle orientation

## Droits et Démocratie s'éloignera de la société civile

Gérard Latulippe veut davantage travailler avec les partis politiques

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le président de Droits et Démocratie, Gérard Latulippe, tente de donner une nouvelle orientation à l'organisme qu'il dirige depuis maintenant un an. Les employés ont désormais pour consigne de privilégier les projets de développement des droits démocratiques plutôt que les droits de la personne. Pour ce faire, ils sont invités à collaborer avec les regroupements officiels, comme les associations de parlementaires déjà établies, plutôt qu'avec la société civile. Un choix qui fait grincer des dents à l'interne.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir à tous les employés de Droits et Démocratie la semaine dernière, Gérard Latulippe expose les sept objectifs qui guideront son action. Le premier consistera à « rétablir l'équilibre au sein de la programmation du Centre entre les projets axés sur la promotion du respect des droits de la personne et les projets dirigés vers le développement démocratique », est-il écrit dans cette lettre dont *Le Devoir* a obtenu copie. Le corollaire de cette orientation est qu'il faudra passer « par des acteurs au-delà de la société civile ».

Après vérification, cela signifie que l'organisme, actif dans les pays en voie de développement, devra favoriser les projets visant à accroître la participation électorale des populations locales. On devra travailler avec des partis politiques, des commissions parlementaires ou encore des agences électorales.

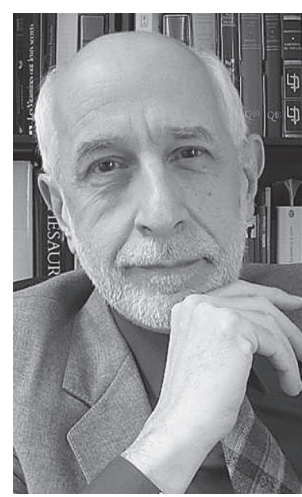
Le modèle américain

Cette orientation dérange nombre d'employés. Ils rappellent que la démocratie n'est pas qu'une mécanique qui s'exporte dans l'absolu. Encore faut-il que la société civile s'organise et apprenne à s'impliquer dans son environnement pour que cette expression électorale soit significative et durable. Certains voient dans cette orientation une tentative de modifier l'objectif de Droits et Démocratie afin de calquer ce que le National Democratic Institute (NDI) fait pour les États-Unis.

Le NDI est un organisme à but non lucratif dont l'objectif est de consolider les institutions démocratiques à l'étranger en surveillant le processus électoral. Gérard Latulippe travaillait au NDI avant d'arriver à Droits et Démocratie. Il vient de s'entourer de Maxime Poulin et Thomas Cormier, respectivement directeur au développement et directeur des programmes, qui ont tous deux travaillé aussi pour le NDI. M. Cormier est considéré comme un expert en surveillance électorale.

Le responsable des communications de Droits et Démocratie, Stéphane Bourgon, explique qu'il s'agit simplement de retrouver l'équilibre « perdu » entre les deux missions de l'organisme. « Notre mission est double », rappelle-t-il. « On doit faire plus de développement démocratique que ce qui se fait à l'heure actuelle. » Pour ce qui est de la société civile, il ne s'agit pas de la mettre de côté, assure-t-il. « Si on regarde la situation telle qu'elle est, Droits et Démocratie fait presque exclusivement des projets avec la société civile. Il y a une volonté d'aller au-delà en passant par les partis politiques et les commissions parlementaires. C'est une façon d'être plus efficace sur le terrain. » Encore là, dans les coulisses, on fait remarquer que ces instances politiques officielles sont souvent la cause des désorganisations démocratiques dans les pays en voie de développement.

Le Devoir



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

## ACTUALITÉS

Amphithéâtre

## Ultime appel à la prudence à Québec

Selon les conseillers d'opposition, l'entente avec Quebecor surestime les revenus de la Ville

ISABELLE PORTER

Québec — À la ville de Québec hier, les conseillers de l'opposition ont profité du vote sur l'entente avec Quebecor concernant l'amphithéâtre pour lancer un ultime appel à la prudence. L'administration Labeaume, plaident-ils, devrait au minimum consulter la population.

Le conseiller Yvon Bussièrès reproche à l'entente de «surestimer les revenus» de la Ville et de faire le contraire avec les dépenses. Ce vétéran qui a servi au sein de l'équipe de Jean-Paul L'Allier brandit la menace d'une erreur que les contribuables regretteront pendant 25 ans. «Depuis la nouvelle ville de Québec, c'est le dossier le plus important en termes d'implication financière des contribuables», souligne-t-il.

Avec sa collègue Anne Guérette (et avec l'appui du troisième indépendant Jean Guilbault, qui était malade hier), il a plaidé le fait que les estimations financières de la ville de Québec n'incluaient pas le réaménagement des autoroutes à proximité de l'amphithéâtre, celui des stationnements ainsi que la destruction du vieux Colisée.

Sa collègue Anne Guérette ajoute que, «pour les citoyens du Québec», l'entente est «correcte dans le fond» puisque la facture ne peut pas dépasser 200 millions et que le gouvernement récoltera de la TVQ, ce qui n'est pas le cas pour les contribuables de la ville, qui, en devenant propriétaires, deviennent responsables du sort de l'équipement. «Pour nous, j'ai peur que ça double», a-t-elle lancé.

Le conseiller Bussièrès a voulu déposer un avis de proposition réclamant que la comptabilité de l'amphithéâtre soit séparée de celle de la Ville, qu'on dépose un échéancier détaillé des coûts et qu'on tienne un référendum. Selon lui et Mme Guérette, si le projet est solide, le maire n'a rien à craindre d'un tel exercice.

Or l'équipe au pouvoir a demandé le report du



Les conseillers Yvon Bussièrès et Anne Guérette ont tenté en vain de repousser le vote du conseil municipal sur l'entente entre la Ville et Quebecor concernant l'amphithéâtre.

débat sur la proposition de M. Bussièrès au prochain conseil municipal dans deux semaines alors que le vote sur l'entente avait lieu hier soir et ne s'exposait à aucune menace avec la majorité de 24 conseillers sur 27 d'Équipe Labeaume.

Cette situation a par ailleurs inspiré au conseiller une métaphore pour le moins colorée hier. «On n'est rien! On est trois petites fleurs dans le champ puis il y a un troupeau de vaches. Y a juste trois pissenlits, ils sont 24 puis ils ont envie de manger.»

Régis Labeaume garde le cap et ne veut toujours rien savoir de «dépenser deux, trois millions de dollars pour faire un référendum». Concernant les dépenses prétendument ignorées, il a voulu se montrer rassurant. «L'amphithéâtre peut être

construit sans réaménager le boulevard Laurentien et Hamel.» Il a ensuite signalé que les stationnements n'allaient pas requérir d'investissements «majeurs» et que la démolition du Colisée coûterait entre 1 et 2 millions.

Il dit avoir rencontré beaucoup de gens au cours de la fin de semaine et que la population de Québec ne se fait pas de souci avec l'entente. «Honnêtement, le monde est rendu ailleurs. Si vous pensez qu'il y a actuellement à Québec du monde qui se préoccupe beaucoup des consultations, vous êtes en dehors de la planète. [...] Ils sont ailleurs. Ils se demandent quel club va arriver à Québec. C'est ça la vérité.»

Le Devoir

SAGUENAY

## Le maire Jean Tremblay persiste et prie

MARCO BÉLAIR-CRINO

À la grâce de Dieu, le maire de la Ville de Saguenay, Jean Tremblay, a ouvert hier soir la séance du conseil municipal en récitant une prière, malgré les menaces du Mouvement laïque québécois de recourir aux tribunaux afin de le forcer à se plier au jugement du Tribunal des droits de la personne.

«Dieu tout-puissant, nous te remercions des nombreuses grâces que tu as accordées à Saguenay et à ses citoyens, dont la liberté, les possibilités d'épanouissement et la paix. Guide-nous dans nos délibérations à titre de membres du conseil municipal et aide-nous à bien prendre conscience de nos devoirs et responsabilités», a affirmé d'un ton solennel Jean Tremblay, s'attirant les huées d'une poignée de quelques-uns des 150 citoyens rassemblés dans la salle Pierrette-Gaudreault, sise dans l'arrondissement Jonquière. «Accordez-nous la sagesse, les connaissances et la compréhension qui permettront de préserver les avantages dont jouit notre ville...», a-t-il poursuivi, tout en faisant son signe de la croix.

Il s'agissait de la première assemblée publique depuis le jugement de la juge Michelle Pauzé du Tribunal des droits de la personne enjoignant à M. Tremblay de mettre un terme à la prière au conseil municipal et de retirer les signes religieux accrochés aux murs. Mais, puisqu'il interjettera appel, le maire de Saguenay soutenait hier pouvoir continuer à réciter la prière au conseil municipal sans courir de risques. «J'ai un avis signé par la firme d'avocats Cain, Lamarre à l'effet que je n'étais pas en situation d'outrage au tribunal. Si je n'avais pas eu d'avis ou si on m'avait dit que c'était un outrage au tribunal, je n'aurais pas fait la prière», a déclaré Jean Tremblay, hier, à l'occasion d'un point de presse suivant la séance publique.

M. Tremblay — qui a été «condamné» le 9 février dernier par le Tribunal des droits de la personne — s'est engagé corps et âme à défendre la langue et la religion, au cœur, selon lui, de la culture «canadienne-française». D'ailleurs, le maire a amassé un trésor de guerre de près de 145 000 \$ afin de faire casser la décision du Tribunal des droits de la personne. «Les gens sont malheureux. Ils ont besoin d'avoir des valeurs», a répété Jean Tremblay, hier, établissant une nouvelle fois une corrélation entre l'abandon des valeurs catholiques et la croissance du nombre de prescriptions de médicaments antidépresseurs au Québec.

«Nous croyons que ce n'est pas le travail de notre maire de mener cette bataille identitaire. Il s'agit d'un débat divisif qui crée des tensions identitaires dont on pourrait bien se passer», a fait valoir le porte-parole du Collectif citoyens pour la démocratie à Saguenay, Éric Dubois. Plusieurs sympathisants de ce regroupement de citoyens à l'origine de la mise en ligne de la vidéo intitulée «Pas en mon nom, monsieur le maire» sur le site YouTube, ont fait entendre leur voix hier soir. «Le maire ne parle pas au nom de tous les résidents de Saguenay, comme il le prétend», a ajouté M. Dubois.

«Nous croyons que ce n'est pas le travail de notre maire de mener cette bataille identitaire»

Le Devoir

Le Devoir

## Montréal veut faire reconnaître Jeanne Mance comme sa cofondatrice

JEANNE CORRIVEAU

Jeanne Mance sera officiellement reconnue comme cofondatrice de Montréal, au côté de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve. Le maire Gerald Tremblay a fait savoir hier son intention de corriger l'«erreur historique» qui aurait injustement privé la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de ce titre dans les livres d'histoire.

Stratégiquement annoncé la veille de la Journée internationale des femmes, le projet vise à rendre justice à cette femme d'exception originaire de Langres, en France, qui, en compagnie de Paul de Chomedey et d'une quarantaine de colons, a foulé le sol de Ville-Marie le 17 mai 1642.

En plus de créer un centre de soins qui deviendra l'Hôtel-Dieu de Montréal, Jeanne Mance jouera un rôle prépondérant dans l'établissement de la colonie sans cesse menacée par des attaques iroquoises. Elle participera, avec le sieur de Maisonneuve, à des décisions importantes qui marqueront le destin de la jeune colonie.

Pour l'historien Jacques Lacoursière, il ne fait pas de doute que Jeanne Mance mérite le titre de cofondatrice de Montréal. «C'est grâce à Jeanne Mance si on a réussi à recruter 103 ou 104 nouveaux colons en 1653, a-t-il rappelé hier

livres d'histoire, a dit le maire.

La directrice du Centre Jeanne-Mance, Sœur Thérèse Payer, s'est réjouie que la femme «intrépide» qu'a été Jeanne Mance prenne la place qui lui revient dans l'histoire de Montréal. «À l'époque, c'était impensable pour une femme qui n'était ni mariée ni religieuse d'accomplir une telle fondation», a-t-elle souligné.

«J'ai l'impression que l'histoire du Québec, comme celle du Canada, est une histoire passablement sexiste»

- Jacques Lacoursière

en évoquant la «Grande recrue». Il avait alors été question de fermer la colonie. Jeanne Mance a vraiment contribué à sauver la Nouvelle-France.»

Gérald Tremblay a d'ailleurs confié à M. Lacoursière le mandat d'effectuer des vérifications historiques pour légitimer le projet. La reconnaissance officielle de Jeanne Mance comme cofondatrice de Montréal nécessitera que des modifications soient apportées aux documents officiels de la Ville et aux

livres d'histoire, a dit le maire. La directrice du Centre Jeanne-Mance, Sœur Thérèse Payer, s'est réjouie que la femme «intrépide» qu'a été Jeanne Mance prenne la place qui lui revient dans l'histoire de Montréal. «À l'époque, c'était impensable pour une femme qui n'était ni mariée ni religieuse d'accomplir une telle fondation», a-t-elle souligné.

Éviter la polémique

Si Jeanne Mance a été éclipsée par le sieur de Maisonneuve dans les livres d'histoire, c'est essentiellement parce qu'elle était une femme, croit Jacques Lacoursière. «Les premiers historiens et auteurs de manuels scolaires étaient surtout des religieux qui n'ont pas senti le besoin de rendre hommage à une femme, a-t-il soutenu. J'ai l'impression que l'histoire du Québec, comme celle du Canada, est une histoire passablement sexiste, et il est temps que les femmes soient plus présentes.»

Courriel :

petitesannonces@ledevoir.com

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

**I • N • D • E • X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LAVAL, ST-VINCENT-DE-PAUL  
Grand 4 1/2, ensol., porte-patio, vue sur rivière, idéal pour personne tranquille. Référence: 6505/mois.  
450 664-4140

N.D.G. Monkland Village,  
renovés, poêle-frigo, chauffé.  
3 1/2= 900\$, 4 1/2= 1300\$.  
514-483-3007

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

Près tunnel H-Lafontaine - 4 1/2 Bus à la porte. A/c., 4 électros. RÉNOVATION SUPÉRIEURE : céramique, plancher terrazo. 900\$. Poss. meublé : 1100\$. Chauffage et éclairé. 514 945-1030

Rénové + Garage  
Grand 7 1/2, Métro Laurier, 2 étages, logement au premier, plan de travail au sous-sol. 1500\$. 2 C.A., rangement, plancher merisier teint. Douche pluie + bain, convecteur + gradateurs, luminaires. Meublé ou non. BBOQ et terrasse devant, vignes. Parc Laurier 1 min, rue St-André.  
1500\$, 1er avril.  
Francine 450 676-4463

Vieux-St-Lambert  
Superbe bas de duplex  
Rénové avec cachet  
Idéal pour couple. Sous-sol fini. Libre 1er avril. 1200\$/mois  
450 923-4898

**LES PETITES ANNONCES**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322  
Télécopieur: 514-985-3340  
petitesannonces@ledevoir.com  
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

161 SOUS-LOCATION

WESTMOUNT - Mai à Déc.  
Grand 3 1/2, ent. meublé.  
Accès direct métro. 1 850\$/m.  
paulinealberti@hotmail.com

164 CONDOMINIUMS À LOUER

MONT ST-HILAIRE  
Grand condo 4 1/2 au village de la gare, à deux pas de la gare, vue splendide sur la montagne, foyer au gaz, air climatisé, disponible dès avril. 1000\$/mois.  
514 260-8063

171 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars  
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin  
Sem/mois 514 272-1803

171 HORS FRONTIÈRES À LOUER

Suberbe condo sur plage à Miami Beach  
2 chambres à coucher.  
5000\$/mois - Nov - Avr  
4000\$/mois - Mai - Oct  
819 962-5110

176 CHALETS À LOUER

BORD DE MER-L'ISLET sur MER  
Condos à louer (ou à vendre)  
418 607-0541 514 522-6229  
www.oieblanchesurmer.com

301 ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ART à vendre  
www.oeuvresd'art.ca

307 LIVRES ET DISQUES

\*Librairie Bonheur d'Occasion\*  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142  
4487 de la Roche/Mt-Royal

309 COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE  
Collection ou Accumulation.  
514 775-8036

440 SERVICES DOMESTIQUES

Recherche Nanny exp. exp. bébé.  
Fiable, Responsable, 12\$/h déclaré  
incluant ménage, 7h-19h. 5 j/sem  
Elisabeth 514-678-8924

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.  
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.  
Merci de votre attention.

301 ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ART à vendre  
www.oeuvresd'art.ca

303 ANTIQUITÉS

A Vendre, unique en son genre, roue de bateau en acajou, centre de laiton comme le titanic. 48 po. de diamètre, est neuve, 10,000\$  
450-743-2665.

508 SERVICES FINANCIERS

**MULTI-ASSURANCES.COM**  
- assurance hypothécaire  
- assurance invalidité  
- assurance-vie  
- maladie grave  
- voyage

Obtenez une cotation en ligne.  
Le plus bas prix disponible en moins de 2 minutes!  
Comparez et économisez.  
Visitez [www.multi-assurances.com](http://www.multi-assurances.com)

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?  
Mise à jour et réparation  
P.C., Mac et portables.  
10 ans d'exp. Service à domicile.  
514 573-7039 Julien

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD  
Emballage - Entreposage - Pianos.  
Assurances compl. Estim. gratuite.  
[www.breton-savard.com](http://www.breton-savard.com)  
514 254-1447

508 SERVICES FINANCIERS

**MULTI-ASSURANCES.COM**  
- assurance hypothécaire  
- assurance invalidité  
- assurance-vie  
- maladie grave  
- voyage

Obtenez une cotation en ligne.  
Le plus bas prix disponible en moins de 2 minutes!  
Comparez et économisez.  
Visitez [www.multi-assurances.com](http://www.multi-assurances.com)

695 AUTOMOBILES

**VOLKSWAGEN JETTA VR6 GLS 2002.**  
Grise, méc A1, 135 000 km, automatique, Int cuir, Sièges chauffants, Chargeur 6 CD, A/C, Toit ouvrant, 4 pneus d'hiver, 6 300\$.  
450 616-1758

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD  
Emballage - Entreposage - Pianos.  
Assurances compl. Estim. gratuite.  
[www.breton-savard.com](http://www.breton-savard.com)  
514 254-1447

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD  
Emballage - Entreposage - Pianos.  
Assurances compl. Estim. gratuite.  
[www.breton-savard.com](http://www.breton-savard.com)  
514 254-1447

## AVIS DE DÉCÈS

**Rolland, Roger 1921-2011**

Né à Mont-Rolland le 21 janvier 1921, d'un père farceur et d'une mère romantique, Roger a rejoint Madeleine, sa femme, et Anouk, sa petite-fille, le 4 mars 2011.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Bruno (Diane Giguère), Isabelle, Emmanuelle (William Boyer), Brigitte, François (Anne Caron); ses petits-enfants: Maxime Longpré, Loup Boyer, Raphaël et Madeleine Perrault, Jeanot et Mathieu Lewis-Rolland, Nicolas Trudel; et son frère Lucien (Marie de Lorimier).

La famille tient à remercier chaleureusement Marie-Luise, Agustina, Susana, Cinthya et Yovanka qui l'ont soigné et accompagné jusqu'à la toute fin, ainsi que le personnel des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame.

La famille recevra les condoléances au complexe: **Alfred Dallaire MEMORIA**  
1111, ave Laurier O., Outremont  
[www.memoria.ca](http://www.memoria.ca) 514 277.7778  
(Service de voirurier)

le mercredi 9 mars de 14h à 22h. Les funérailles auront lieu en l'église St-Viateur d'Outremont, le jeudi 10 mars à 11h. L'inhumation aura lieu ce printemps, au cimetière de Mont-Rolland.

Des dons à la fondation PalliAmi seraient appréciés.

## ACTUALITÉS

## Le Québec enseveli!

Gaspé et Sherbrooke ont reçu 70 centimètres de neige

La deuxième dépression météorologique en trois jours à frapper le Québec, hier, aura laissé quelque 70 centimètres de neige à Sherbrooke, en Estrie, et 25 centimètres, à Montréal.

Elle continuait, hier soir, de frapper le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie avec force et, dans une moindre mesure, la Côte-Nord. La Beauce, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pourraient recevoir de 40 à 50 centimètres de neige. L'accumulation de neige pourrait même atteindre ce matin 70 centimètres à Gaspé.

Les avertissements de tempête hivernale ont toutefois été levés en fin d'après-midi hier pour les régions à l'ouest de Québec.

À Québec, environ 30 centimètres de neige étaient tombés et une cinquantaine dans la Beauce, combinés à la poudrière causée par les vents forts soufflant en rafales jusqu'à 70 kilomètres à l'heure le long du littoral.

À Rimouski, la situation était également difficile. L'aéroport de Mont-Joli a dû fermer ses portes tandis que la traverse Matane-Côte-Nord a été contrainte de suspendre ses traversées en raison du mauvais temps.

Le transporteur par autocar Orléans Express a annulé ses départs vers l'est du Québec.

De forts vents ont causé des conditions de poudrière sur les principaux axes routiers et ont compliqué les déplacements pour les usagers de la route. Les conditions climatiques ont même entraîné des fermetures de routes en Chaudière-Appalaches, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

La région de Sherbrooke a été particulièrement touchée par la neige, alors que 70 centimètres de nouvelle neige se sont abattus. Les autorités ont dû mettre en œuvre le plan d'urgence en cas de tempête de neige, la situation s'étant rapidement détériorée hier matin. Des motoneigistes ont même été appelés en renfort à deux reprises pour permettre des transports ambulanciers, hier matin. Les quatre motoneiges mises en disponibilité par le Service de police de Sherbrooke ont ainsi été appelées à frayer un chemin aux ambulances. Dans les deux cas, il s'agissait de porter secours à des hommes en arrêt cardiaque à la suite d'un pelletage trop intensif.

À Montréal, près de 25 centimètres de neige sont tombés.

La Presse canadienne

Marie-Andrée Bertrand, 1925-2011

## Une pionnière de la légalisation des drogues s'éteint

BRIAN MYLES

Une universitaire atypique et une pionnière dans la recherche en criminologie s'est éteinte dimanche avec Marie-Andrée Bertrand.

Mme Bertrand, 85 ans, fut une pionnière avant l'heure du mouvement antiprohibitionniste. De 1969 à 1973, elle a fait partie de la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, appelée la commission Le Dain. Le rapport final, proposant la décriminalisation de la marijuana, n'allait pas assez loin à ses yeux. Dans une opinion dissidente, elle recommande la légalisation pure et simple.

Une étoile est née, et elle ne pâira jamais dans l'imaginaire des étudiants, chercheurs et militants qu'elle aura aidé à convaincre d'une idée toute simple. Le droit pénal n'est pas le bon outil pour s'attaquer aux problèmes d'abus de substances.

Elle n'aura jamais dérogé à cette ligne de pensée. Lors des audiences du comité sénatorial sur les drogues illicites, en 2000 (le comité Nolin), elle est toujours aussi vive. «La très grande majorité des personnes qui consomment des drogues illicites à des fins récréatives et qui en échantent avec des amis ou des connaissances ne sont un problème ni pour elles-mêmes ni pour personne. En tout cas, elles ne constituent sûrement pas un "problème social" que doivent prendre en compte les autorités du pays», affirme-t-elle.

Elle exhorte les sénateurs à mettre fin à la confusion «morale et mentale» dans l'esprit de la population; une confusion qui résulte de la coexistence d'une



SOURCE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Selon Marie-Andrée Bertrand, le droit pénal n'a jamais été le bon outil pour s'attaquer aux problèmes d'abus de substances.

pratique de réduction des méfaits (pour atténuer les effets pervers de la consommation) et d'une politique de prohibition (pour sanctionner les utilisateurs de drogues).

Bien qu'elle n'ait pas vu la légalisation de son vivant, elle y a toujours cru. Mme Bertrand a reçu l'Ordre national du Québec en 2005 pour l'ensemble de sa carrière, menée principalement à l'Université de Montréal. Le parcours de cette dé-

tentrice d'un doctorat en criminologie de l'Université de Berkeley, en Californie, s'est échelonné sur quatre décennies.

Outre la question des drogues, Mme Bertrand s'est intéressée au rapport des femmes au droit pénal, et aux inégalités fondées sur le genre ou l'origine ethnique, toujours dans une recherche d'égalité et de justice sociale.

Le Devoir

Équité salariale

## Les hommes gagnent encore 12 % de plus que les femmes

En 2009, on constatait toujours un écart de 12 % entre les salaires moyens des femmes et des hommes, toutes catégories confondues. Le salaire horaire moyen des femmes québécoises était de 19,41 \$ alors que le salaire horaire moyen des hommes était de 22,19 \$. C'est dire que la loi sur l'équité salariale a quand même eu un impact positif depuis 1997, alors que l'écart salarial entre les hommes et les femmes était de 16 %.

En fait, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, toutes les entreprises de plus de 10 employés devraient avoir terminé leur évaluation des salaires liés aux emplois respectifs des hommes et des femmes. Aussi, les personnes qui s'estiment lésées en vertu de cette loi ont jusqu'au 30 mai 2011 pour porter plainte et récupérer les montants dus.

On parle ici de comparatif et non d'emplois identiques. Une entreprise de camionnage doit par exemple avoir évalué les qualités attendues d'une adjointe administrative par exemple, à qui on demande tact, diplomatie, concentration par rapport à un poste occupé par un homme, camionneur par exemple. Les salaires doivent être calibrés selon le pointage obtenu par chacun de ces postes. L'analyse faite par les entreprises doit également être affichée.

Une entreprise sur deux

Jusqu'en 2006, soit plus de huit ans après l'adoption de la loi, environ une entreprise québécoise sur deux s'était soumise à l'exercice, et le tiers de ces dernières avaient dû effectuer des correctifs.

«C'est positif par rapport à l'Ontario, qui a adopté une loi semblable, mais à laquelle seulement 22 % des entreprises s'étaient pliées», dit la nouvelle présidente de la Commission de l'équité salariale, Marie Rinfret.



Marie Rinfret

Le Devoir



**Ces 10 dernières années ont été riches en émotions.**

Avec la Loi sur l'équité salariale, vous pourriez obtenir un ajustement salarial rétroactif allant jusqu'à 2001.

Vérifiez si vous y avez droit. Votre demande est confidentielle.

**Le décompte est commencé :**

vous avez jusqu'au 30 mai 2011 pour faire valoir tous vos droits.

[www.ces.gouv.qc.ca](http://www.ces.gouv.qc.ca)

**Commission de l'équité salariale**

**Québec**



# ÉDITORIAL

Journée internationale des femmes

## De fleurs et de pots

On peut encore, sans gêne aucune, parler de luttes des femmes. On doit toujours, sans la moindre honte, poser des questions, soumettre des statistiques au débat, oser des comparaisons. On peut aussi, sans nul doute, célébrer les victoires, celles d'ici, et celles d'ailleurs. Ces chants triomphaux ne peuvent toutefois assourdir le bruit des revendications qui sont toujours à mener, et qui n'ont rien de la ren-gaine, de la redite ou de la revanche.



En guise de mise en appétit, un hommage aux femmes du Moyen-Orient: ces jours-ci, dans les rues, elles marchent, lèvent le poing et scandent les appels à la démocratie. Elles aspirent à un espace politique où elles trouveront leur place et le droit à la parole. Elles sont des actrices de premier plan dans ces révolutions qui se jouent, certaines drapées dans de longs voiles, d'autres arborant jeans et t-shirts.

Les luttes des femmes sont à géométrie variable. Elles sont fonction des régimes auxquels elles sont confrontées, ou des étourneaux qui les dirigent... N'a-t-on pas vu les Italiennes descendre par milliers dans les rues pour tonitruer un puissant «Basta!» à l'irrévérencieux Cavaliere? Le baroque Silvio Berlusconi, empêtré cette fois dans le Rubygate, a depuis longtemps porté jusqu'à des limites inacceptables le culte de la femme-ob-jet. Une vraie pantalonnade! Les femmes en ont assez.

Voilà des luttes flamboyantes et médiatisées. Dans l'ombre pourtant, et chez nous, d'autres combats se mènent. Étaient remis hier les prix hommage Cravates roses de la parité, des distinctions qui honorent des sociétés d'État basées à Montréal ayant atteint la parité au sein de leur conseil d'administration. Des fleurs à offrir, soit. Mais voici le pot: des données colligées par deux professeurs de HEC Montréal laissent pantois — et pantoise: malgré des facultés d'universités ayant depuis longtemps atteint la parité, malgré des entreprises regorgeant de premières de promotion, les conseils d'administration ne comptent que 14 % de femmes. Et aucune raison apparente n'explique ce vide, qu'on a nommé le «plafond de verre».

Sous d'évidentes victoires gisent des déroutés. La bonification du congé parental est à célébrer, évidemment. Mais comment se fait-il que la maternité constitue la raison première des congédiements illégaux au Québec, selon une vision stéréotypée des femmes qui persiste dans les milieux de travail? Comment explique-t-on que comme seule arme à l'hypersexualisation de l'espace public l'on ne dispose à peu près que d'une Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée, sans canines? Que les femmes aînées soient victimes d'une indicible violence?

Comment défend-on, aujourd'hui encore, le fait que les femmes représentent les deux tiers des travailleurs au salaire minimum? Que 70 % des postes à temps partiel soient occupés par des femmes? Comment comprendre la situation de pauvreté extrême dans laquelle se retrouvent trop de femmes immigrantes, frappées de plein fouet par le sous-emploi et l'isolement?

Un nouveau plan d'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes est attendu ce printemps, dont on espère qu'il permettra de réajuster de robustes iniquités. Certains acquis sont à savourer, au regard des abominations du passé. Mais sous les fleurs subsistent des pots. Certains sont lourds à porter.

*machouinard@ledevoir.com*

La cote de Marine Le Pen

## Le revers

Il s'agit d'un sondage ayant eu l'effet d'un coup de tonnerre au sein de la classe politique française. Selon les calculs de la firme Harris, Marine Le Pen, la patronne du Front national (FN), doublerait Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle qui se tiendra en mai 2012. S'il est vrai que les modalités de l'enquête étaient quelque peu partiales, les noms de Dominique Strauss-Kahn (DSK) et de François Hollande, l'homme qui monte, n'apparaissent pas, il n'en reste pas moins que Marine Le Pen grimpe avec constance depuis l'automne dernier.

L'impopularité croissante de l'actuel locataire de l'Élysée est le sujet découlé des bourdes récentes des membres du gouvernement en général et de Michèle Alliot-Marie en particulier, mais également de cette inclination qu'a le président à affûter les aigreurs d'une frange électorale xénophobe. En lançant le débat sur l'identité nationale, puis sur la burqa, en expulsant les Roms avant de relancer ces jours-ci un débat sur l'islam, Sarkozy a labouré les terres électorales du FN avec une régularité telle que cela a profité au FN.

Si, du côté du FN, le verre est désormais à moitié plein, c'est que la mutation en cours d'une formation d'extrême droite en un parti populiste de «droite-droite» a d'ores et déjà porté ses fruits. En gommant les stigmates antisémites et racistes cultivés par son père et les proches de celui-ci, Marine Le Pen a épuré la ligne politique du parti le rendant plus dangereux pour Sarkozy et pour bien des élus de l'UMP. On pense notamment aux députés du sud-est du pays où il y a une forte concentration des votes FN.

Cela étant, 68 % des Français disent ne pas avoir confiance en Marine Le Pen pour diriger le pays. En fait, au second tour, DSK serait sacré président. Si la finale opposait celui-ci au président sortant, l'actuel patron du FMI infligerait un énorme revers à Sarkozy: 64 %. Le problème, pour DSK, c'est la montée en puissance de François Hollande au sein de l'électorat de gauche. Alors que DSK est cantonné à Washington et qu'il est dans l'obligation d'observer un devoir de réserve inhérent à sa fonction, Hollande est déjà en campagne. Si l'affection politique dont il est l'objet va progressant, il pourrait jouer les trouble-fête lors des primaires du Parti socialiste. D'autant que, lui aussi, selon d'autres sondages, ferait mordre la poussière au président sortant.

Reste, à droite, la grande inconnue: est-ce que les barons de l'UMP vont soutenir Sarkozy jusqu'au bout si jamais celui-ci décide de se représenter? Seront-ils à ses côtés dans un an ou feront-ils ce que leurs aînés ont fait, soit tuer politiquement un homme dont on sait d'avance que son maintien se soldera par une défaite cuisante à la présidentielle et, ne l'oublions pas, aux législatives qui se tiendront presque simultanément. Dans les années 70, Valéry Giscard d'Estaing avait «flingué» Jacques Chaban-Delmas. Au début des années 80, Jacques Chirac en avait fait autant avec Giscard et, au milieu des années 90, Chirac avait «lessivé» Balladur. Mettons que... on commence à sentir l'odeur du sang.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

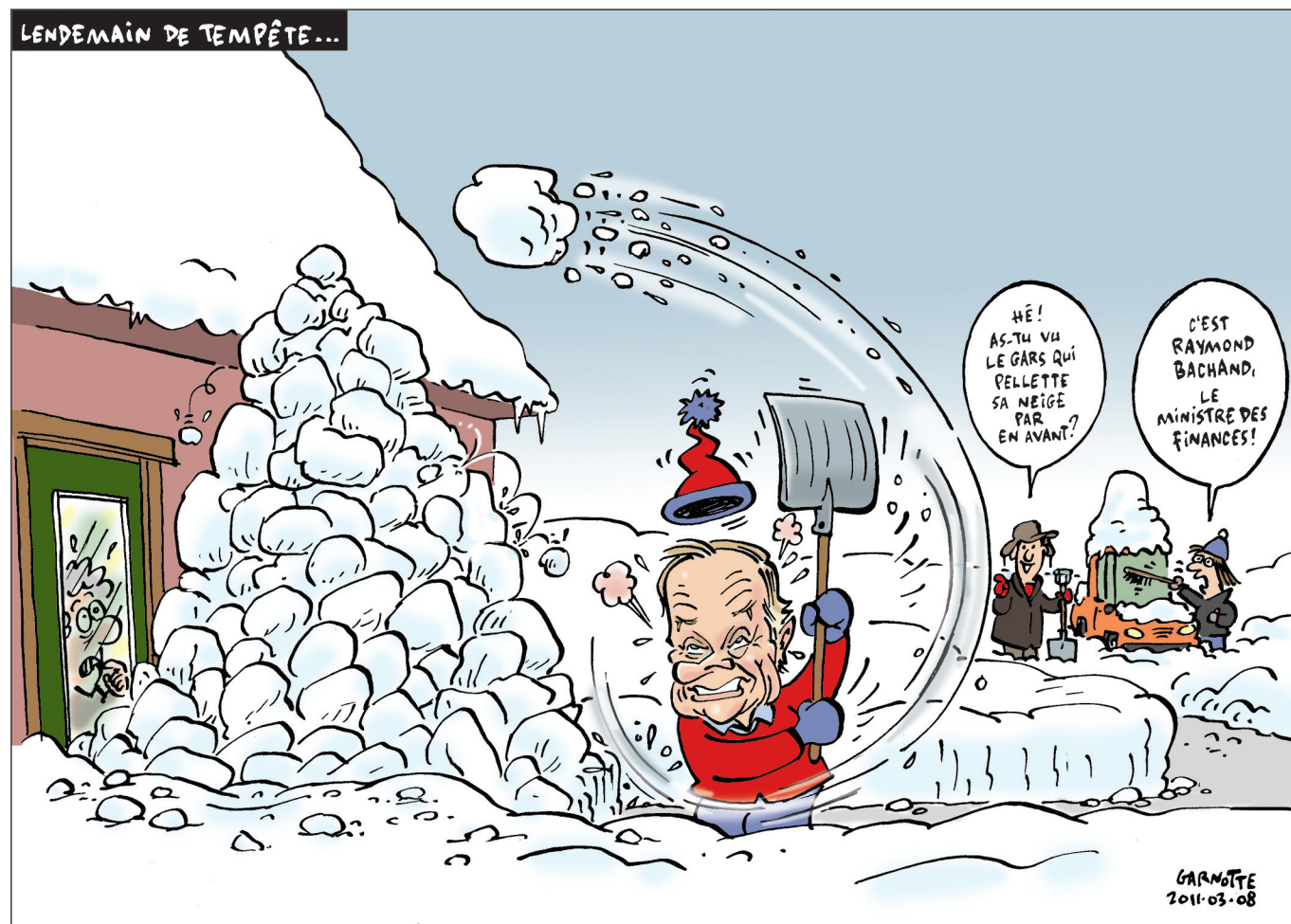
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

### Peut-on encore vivre en français au Québec?

Le français est ma langue maternelle. Je parle, je lis, je chante, je travaille, je pense et je rêve en français. Suis-je criminel de l'aimer? Ne vis-je pas au Québec?

Pourtant, certains politiques et intellectuels québécois voudraient bien me faire croire que c'est dépassé. Je pense ici à M. Jean Charest et à M. Gérard Bouchard. Selon eux, les Québécois modernes doivent s'ouvrir sur le monde, et cette ouverture passe par l'apprentissage de l'anglais. Point de salut possible autrement. Certes, le continent nord-américain est majoritairement anglophone, mais devons-nous nous renier nous-mêmes pour mieux nous vendre?

Est-ce vraiment un projet porteur de fierté et d'avenir, pour une société fragile comme la nôtre, qui lutte pour la survie de sa langue et de sa culture depuis des générations, que de s'angliciser? Les francophones québécois comptent déjà parmi les plus bilingues de la planète. N'est-ce pas suffisant?

La question que nous devons nous poser est la suivante: est-ce possible de vivre en français au Québec, en avons-nous les moyens? Je crois que oui. Mais il faudrait que la volonté politique soit au rendez-vous. Et ce n'est malheureusement pas le cas. L'heure est à la défaite: ne soyons pas fiers de ce que nous sommes, faisons comme tout le monde, parlons anglais, c'est plus simple.

Pourtant, il me semble que nous avons le devoir de dire qu'il est légitime de vivre en français au Québec; nous n'avons pas à

nous considérer comme des citoyens de seconde zone. Avant que le réveil ne soit trop brutal et que nous réalisons que le français n'est plus qu'une langue folklorique, réagissons!

Sophie David

*Saint-Damien-de-Brandon, le 5 mars 2011*

### Le pétrole des aveugles

Le pétrole virtuel de l'île d'Anticosti aveugle tellement qu'on ne lit pas les parenthèses de Corridor Ressources Inc., dossier janvier 2005, *An Energy Opportunity for Quebec*, qui décrit le potentiel en hydrocarbures du bassin Old Harry dans le golfe Saint-Laurent. On parle «d'un potentiel géant de deux milliards de barils de pétrole (if it is so bearing) ou de plus de cinq trillions de pc de gaz (if it is gas bearing)». Potentiel géant oui, si quelque chose il y a! Corridor devient alors dithyrambique: «C'est un projet de plusieurs milliards de dollars avec un potentiel de plusieurs centaines de milliers de barils de pétrole par jour». Par jour! C'est l'Arabie. Si c'était le cas, Exxon, Shell, Total, BP et Statoil se bousculeraient déjà au portillon.

Yvon Pageau

*Professeur retraité de l'UQAM en géologie et paléontologie Boucherville, le 6 mars 2011*

### Mise au point sur des hypothèses

L'article de Bruce Cheadle, de La Presse canadienne, qui a été publié le 4 mars 2011 et qui portait sur l'usage du terme «gouverne-

ment Harper» ne rend pas service à vos lecteurs en présentant des hypothèses et des insinuations non fondées et en négligeant des faits facilement vérifiables.

En fait, rien ne saurait être plus loin de la vérité. Une simple vérification d'archives en ligne montre que les termes «gouvernement Chrétien», «gouvernement Martin» et autres variantes similaires sont utilisés librement depuis bien des années, tant au Canada que dans d'autres pays du Commonwealth. Il convient de noter que le terme est permis selon la Politique de communication du gouvernement du Canada et le Programme de coordination de l'image de marque.

Je peux confirmer à vos lecteurs que le Cabinet du premier ministre n'a transmis aux ministères aucune «directive» du type dont il est question dans l'article — il n'est pas nécessaire d'en avoir, étant donné que cette pratique a cours depuis longtemps dans les divers gouvernements.

Qui plus est, cette terminologie est largement utilisée par les journalistes et le public. J'ai constaté avec surprise l'inclusion, par M. Bruce Cheadle, de La Presse canadienne, de commentaires critiques émanant de M. Mel Cappe, qui, vos lecteurs seront sans doute heureux de l'apprendre, était greffier du Conseil privé à un moment où le gouvernement faisait régulièrement référence au «gouvernement Chrétien» dans les communiqués de presse et les discours officiels.

Dimitri Soudas

*Directeur des communications, Cabinet du premier ministre Le 4 mars 2011*

LIBRE OPINION

## Aimons-nous notre langue?

JEAN PIUZE

Québec

Je suis né à Québec, une ville où l'on entend très peu d'anglais. J'y ai fait toutes mes études (primaire, cours classique, qui correspond au secondaire et au collégial d'aujourd'hui, et université) en français; il en fut de même pour mon frère. En matière d'anglais, nous n'avons suivi que les cours de cette langue dispensés dans les réseaux scolaires francophones des années 50 et 60. La qualité du français était importante pour nos parents et, même s'ils étaient tous deux des francophones bilingues, jamais ils ne nous parlaient en anglais à la maison. Nous ne sommes pas allés non plus dans des camps anglophones l'été.

Eh bien, malgré tout cet environnement très francophone, à 20 ans, mon frère et moi parlions un anglais de qualité, qui nous aurait permis d'aller travailler n'importe où en Amérique du Nord si nous l'avions souhaité. Tout ceci pour illustrer qu'il est absolument fallacieux de prétendre qu'il faille truffer d'anglais les programmes du primaire et du secondaire, ou faire ses études collégiales en anglais, pour bien apprendre cette langue et avoir ainsi de meilleures chances de réussir dans la vie.

Comment alors apprendre l'anglais? Comparativement au français, l'anglais court, qui a une grammaire simple, est relativement facile à apprendre, avec

quelques efforts pour maîtriser son orthographe et sa prononciation parfois rébarbatives. L'école québécoise francophone a toujours donné à ses élèves les éléments de base en grammaire et en orthographe anglaises, et elle devrait poursuivre dans cette voie.

Pour le reste, apprendre l'anglais découle avant tout de la volonté et des efforts de pratique de chacun. Par une écoute régulière de télévision et de musique en anglais, la lecture de livres et de bandes dessinées dans la langue de Shakespeare et des voyages à l'occasion en pays anglophone, voilà essentiellement comment mon frère et moi sommes devenus bilingues.

C'était pourtant une époque où il n'y avait pas comme aujourd'hui des centaines de canaux de télévision accessibles, Internet et ses ramifications quasi illimitées, les réseaux sociaux, une explosion de films, de vidéos et de chansons, des occasions innombrables de voyager à travers le monde à bas prix, et cette globalisation extraordinaire des communications, où l'anglais règne en roi et maître. Franchement, il faut presque le faire exprès de nos jours pour ne pas apprendre l'anglais par osmose! Et par surcroît, si on demeure dans la région de Montréal ou de Gatineau par exemple, l'immersion est presque constante.

Le français est le véhicule de notre culture québécoise, tandis que l'anglais est le véhicule de la culture populaire mon-

dialisée. Aussi, est-il inquiétant de constater que le gouvernement du Québec non seulement agit si peu pour l'amélioration, la promotion et la protection du français, mais qu'il annonce maintenant une mesure scolaire importante d'intensification de l'apprentissage de l'anglais à l'école primaire.

C'est le français des francophones québécois qui est malade, pas leur anglais. La qualité générale du français parlé et écrit actuel est très préoccupante, alors que les anglicismes, tant de vocabulaire que de syntaxe, s'accumulent à grande vitesse dans notre langue en cette ère de la Toile. Ce semestre d'anglais intensif en sixième année, annoncé par le premier ministre, nous en avons désespérément besoin... pour le français! Et ce, afin de nous assurer que les élèves ne quitteront pas le primaire sans avoir saisi et intégré les règles de l'accord du participe passé, ou encore la distinction entre «ces» ou «ses»...

Ces apprentissages ne sont pas difficiles, et nos élèves sont intelligents, mais il faut y mettre le temps nécessaire. Nous avons besoin de cette demi-année scolaire en français pour en arriver un jour à ne plus entendre des étudiants francophones à l'université se plaindre que le test de français (leur langue maternelle!) obligatoire y est trop difficile. Si nous ne faisons pas les bons choix en matière de langue, c'est notre culture même qui sera menacée de disparition au XXI<sup>e</sup> siècle.

## IDÉES

Journée internationale des femmes

## Le combat féministe est encore nécessaire

ÉRIC CORNELLIER  
SOPHIE DAVID

Respectivement enseignant au primaire et employée de Postes Canada, les deux auteurs sont les parents de trois adolescents

Pour plusieurs de nos concitoyens, il semblerait que le combat féministe a porté ses fruits et que le temps est venu de passer à autre chose. Certains vont même jusqu'à prétendre que les revendications féministes sont allées trop loin et qu'elles mettent en péril le développement des garçons et l'équilibre psychologique des hommes.

Ces deux opinions sont erronées. Elles représentent même un danger pour l'avenir des sociétés. Parce qu'elles masquent la fragilité des acquis historiques reliés à la condition des femmes dans les pays avancés. Et elles empêchent de prendre pleinement conscience de la situation scandaleuse qui est le lot de la majorité des femmes à travers le monde.

Dans une éclairante introduction écrite 25 ans après la parution de son essai-choc intitulé *Ainsi soit-elle* (Éditions Grasset & Fasquelle, Paris, 1975, et 2000 pour la plus récente édition), Benoîte Groult met en garde les optimistes «qui vivent dans l'illusion que l'égalité est acquise et que l'histoire ne revient pas en arrière» et, ajoute-t-elle, «rien n'est plus précaire que le droit des femmes». Malheureusement, une lecture objective de la situation des femmes, tant dans les pays avancés que dans les pays en voie de développement, lui donne entièrement raison.

## Injustices et désespoir

Des exemples? Que l'on pense aux misérables conditions de vie de nombreuses femmes afghanes. Conditions qui rappellent les plus ignobles horreurs de barbarie et d'ignorance du Moyen Âge. Que l'on pense aux viols et à l'esclavage sexuel de milliers de femmes dans de nombreuses régions du globe où, lors de situations de conflits armés, le corps des femmes est considéré comme un champ de bataille («Pour que le corps cesse d'être un champ de bataille», Jonathan Leclerc, *Journal alternatif*, mars 2008). Que l'on se représente le désespoir de toutes ces jeunes filles, à travers le monde, à qui l'on refuse l'accès à l'éducation (il faut impérativement visionner l'incorruptible documentaire de l'ONF *Des merelles et des petites filles* réalisé par Marquise Lepage en 1999). Et la liste pourrait facilement s'allonger de multiples exemples tous plus horribles les uns que les autres.

Au Québec, malgré des progrès indéniables, l'équité économique entre les hommes et les femmes est loin d'être un fait accompli. Les chiffres sont à cet égard d'une redoutable éloquence. «En 2005, les femmes gagnaient en moyenne 26 800 \$ par année, comparativement à 41 900 \$ par année pour les hommes. Elles constituaient 68 % du personnel à temps partiel.» Et pour compléter ce portrait peu reluisant, il faut ajouter que «près de 60 % des personnes recevant le salaire minimum sont des femmes» (Chiffres tirés d'un dépliant publié par l'Intersyndicale des



DAMIIR SAGOLJ REUTERS

«Rien n'est plus précaire que le droit des femmes», disait Benoîte Groult. Une lecture objective de la situation des femmes, tant dans les pays avancés que dans les pays en voie de développement — ici en Afghanistan —, lui donne entièrement raison.

femmes, *L'autonomie économique des femmes: une force collective*, à l'occasion de la Journée internationale des femmes du 8 mars 2008).

## Crier à l'injustice?

Cela étant, on ne peut que rester abasourdi devant les accusations d'exagération et de nuisance à l'épanouissement des garçons et des hommes dont on accable trop souvent le mouvement féministe. Où est le problème?

Après des milliers d'années d'écrasante majorité masculine dans tous les domaines du savoir, on se rend compte un beau jour que les femmes sont devenues majoritaires dans à peu près tous les programmes universitaires de premier cycle. Et ce, sans pour autant avoir bénéficié d'une quelconque discrimination positive. On se rend compte aussi qu'un plus grand nombre de filles que de garçons réussissent à obtenir un diplôme d'études secondaires. Et ce, sans qu'on leur ait pour autant apporté un soutien supplémentaire.

Est-il raisonnable de crier à l'injustice et de laisser entendre que le succès des filles et des femmes est responsable des difficultés éprouvées

par les garçons et les hommes? La justice exige que l'on réponde non à cette question. Certes, la nouvelle donne commande une redéfinition des rôles et des identités respectifs des hommes et des femmes. Mais cette redéfinition est aussi une merveilleuse invitation à aller plus loin dans l'exploration réciproque des deux identités sexuées qui définissent notre commune humanité.

Avec une profonde sagesse, l'ethnologue Germaine Tillion a écrit: «Il n'existe nulle part un malheur étanche uniquement féminin, ni un avilissement qui blesse les filles sans éclabousser les pères, ou les mères sans atteindre les fils.» (Citée par Benoîte Groult dans *Ainsi soit-elle*).

Il nous reste donc à souhaïter que, méditant cette vérité essentielle, chaque homme et chaque femme découvrent que l'exercice d'un pouvoir visant à limiter les épanouissements possibles de l'autre sexe ne peut avoir comme conséquence que d'appauvrir l'humanité en chacun des deux sexes. Il nous reste à souhaïter que la libération des potentialités de chaque femme soit l'occasion pour chaque homme d'un espoir renouvelé en l'avenir de l'aventure humaine.

## Les femmes dans le rétroviseur



LISE PAYETTE

Tous les 8 mars, il faut marquer un temps d'arrêt. Mesurer le chemin parcouru et regarder le travail qu'il reste à faire. Reprendre son souffle et repartir plus déterminées que jamais. Il faut garder en mémoire d'où nous sommes parties pour ne pas retomber dans les mêmes vieilles ornières qui avaient fait de nous des femmes soumises, peu instruites et destinées à la reproduction. Jusqu'au jour où nous avons décidé que nous valions mieux que ça.

Les réalisations des femmes ne sont pas insignifiantes dans notre société. Sans prendre les armes, elles ont fait la conquête d'une identité qui leur est propre, elles ont ouvert des horizons qui étaient complètement bouchés. Elles ont gravi les échelons à la force de leurs cerveaux et elles ont apporté leur vision du monde dans des lieux qui ne savaient même pas que les femmes pouvaient avoir des idées nouvelles. Elles ont découvert la solidarité et l'amitié entre femmes. Elles ont maintenant une idée du monde dans lequel elles veulent vivre. Et ce n'est certainement pas dans celui d'autrefois...

À la fin des années 50, au siècle dernier, on enseignait aux filles dans des écoles catholiques, pendant les cours d'Économie domestique, comment rendre un mari heureux. Si vous prenez le temps de lire ces conseils, vous comprendrez pourquoi nous avons raison de dire que nous sommes parties de loin. Voici un résumé d'un enseignement que toutes les femmes de mon âge ont connu. C'était l'époque où les hommes étaient rois et maîtres...

PRÉPAREZ SON PLAT PRÉFÉRÉ POUR LE SOUPER. La plupart des hommes ont faim quand ils rentrent à la maison.

SOYEZ PRÊTE. Prenez 15 minutes pour vous reposer avant son arrivée. Retouchez votre maquillage. Mettez un ruban dans vos cheveux. Soyez fraîche et avenante. Sa dure journée a besoin d'être égayée, et c'est votre devoir de faire en sorte qu'elle le soit.

RANGÉ LE DÉSORDRE. Faites un dernier tour des pièces de la maison avant qu'il n'arrive. Ramassez les livres d'école, les jouets, les papiers. Époussetez les tables.

PENDANT LES MOIS FROIDS. Allumez le feu dans la cheminée pour qu'il puisse se détendre. Il aura le sentiment d'avoir trouvé un havre de paix et d'ordre et cela vous rendra heureuse. Veillez à son confort. Vous en tirerez une grande satisfaction personnelle.

RÉDUISEZ LES BRUITS AU MINIMUM. Avant qu'il n'arrive, supprimez tous les bruits d'aspirateur, de machine à laver. Encouragez les enfants à être calmes. Soyez heureuse de le voir et montrez de la sincérité dans votre désir de lui plaire.

ÉCOUTEZ-LE. Peut-être avez-vous des douzaines de choses à lui raconter, mais ce n'est pas le bon moment. Laissez-le parler d'abord. Souvenez-vous que ses sujets de conversation sont plus importants que les vôtres. Faites en sorte que la soirée lui appartienne.

NE VOUS PLAIGNEZ JAMAIS QU'IL RENTRE TARD À LA MAISON. Il sort pour souper ou pour aller dans d'autres lieux de divertissement sans vous. Essayez plutôt de faire en sorte que votre foyer soit calme et reposant pour qu'il puisse y détendre son corps et son esprit.

NE L'ACCUEILLEZ PAS AVEC VOS PLAINTES ET VOS PROBLÈMES. Ne vous plaignez pas s'il est en retard pour le souper et même s'il reste dehors toute la nuit. Considérez cela comme mineur par rapport à ce qu'il a dû endurer à son travail durant la journée. Parlez d'une voix douce et apaisante. Souvenez-vous qu'il est le maître du foyer et qu'en tant que tel, il exercera toujours sa volonté avec justice et honnêteté.

À LA FIN D'UNE SOIRÉE. Rangez la maison pour qu'elle soit prête pour le lendemain matin et pensez à préparer son petit déjeuner.

EN CE QUI CONCERNE LES RELATIONS INTIMES. Il est important de vous souvenir de vos vœux de mariage, et en particulier de votre obligation de lui obéir. S'il estime qu'il veut dormir rapidement, qu'il en soit ainsi. Soyez guidée par les désirs de votre mari et ne faites aucune pression sur lui.

SI VOTRE MARI SUGGÈRE L'ACCOUPLÉMENT. Acceptez avec humilité tout en gardant à l'esprit que le plaisir d'un homme est plus important que celui d'une femme. Lorsqu'il atteint l'orgasme, un petit gémissement de votre part l'encouragera.

SI VOTRE MARI SUGGÈRE UNE QUELCONQUE DES PRATIQUES MOINS COURANTES. Montrez-vous obéissante et résignée. Indiquez éventuellement votre manque d'enthousiasme par le silence.

Je ne connais pas le nom de l'auteur de ces règles de vie. S'il veut se faire connaître, je publierai son nom. Je le soupçonne cependant d'être le grand-père d'Yvette, cette petite fille qui s'est retrouvée dans un livre d'école où elle faisait la vaisselle, servait le thé et balayait le plancher pendant que Guy, son petit frère, voulait devenir un champion. Autres temps, mais toujours la même vieille histoire. Moi Tarzan, toi Jane.

Bon 8 mars, les filles. Surtout, n'abandonnez pas...

## Lettre ouverte au ministre Raymond Bachand

## Une place pour les immigrantes dans le budget

FRANÇOISE DAVID

Présidente et porte-parole de Québec solidaire

Au moment où le Québec s'interroge sur l'intégration des nouveaux arrivants, un programme de formation et d'insertion à l'emploi pour femmes immigrantes risque de fermer ses portes, après quatre années d'investissement et d'efforts soutenus. Parce qu'il ne trouve plus de financement gouvernemental. Ça se passe au sein de l'organisme Service d'entretien Pro Prêt, dans mon quartier. Une situation aberrante.

Je voudrais vous parler d'Aïcha, de Marie-Carmelle, de Marie-Lourdes et de Nadège. Martha et Marie-Carmelle sont arrivées au Québec dans les années 80. Elles ont travaillé en manufacture et élevé leurs enfants. Mais les usines de textiles ont fermé; elles se sont retrouvées sans emploi, sous-scolarisées, pauvres. Aïcha et Nadège ont immigré ici en 2006 et ont cherché en vain un emploi.

Leur connaissance du français était insuffisante et leur formation de base, inadéquate. Ces femmes ont décidé de relever un défi redoutable: s'engager dans un processus exigeant de formation afin d'obtenir une reconnaissance professionnelle et un emploi de préposées aux chambres dans de grands hôtels de Montréal. Pour y arriver, elles ont vaincu des obstacles que beaucoup d'entre nous ne soupçonneraient même pas: surmonter les réticences familiales, améliorer

grandement leur français, découvrir Montréal en dehors de leur quartier et, surtout, apprendre à croire en elles-mêmes.

## Les succès de l'intégration

Aujourd'hui, elles occupent des emplois majoritairement syndiqués et reçoivent des salaires variant entre 12 et 18 \$ l'heure, bien plus qu'à la manufacture ou qu'à l'aide sociale. Toute leur vie en a été changée. Entre autres, leur autonomie financière leur a permis de s'affirmer davantage au sein de leur famille. Elles estiment, et en sont fières, participer activement à l'économie québécoise. Leur histoire prouve hors de tout doute que l'intégration est possible quand notre société se donne la peine d'agir.

Savez-vous, monsieur le ministre, combien coûte ce programme d'insertion par femme participante? Cinq mille dollars. N'est-ce pas une somme dérisoire pour aider une femme et une famille à sortir de la pauvreté? Au moment où l'industrie hôtelière, à Montréal, est à la recherche de personnel qualifié, n'est-il pas aberrant de mettre fin à ce programme?

L'organisme Service d'entretien Pro Prêt est à la veille d'annoncer la mort de la formation de préposées aux chambres parce que tout financement lui est désormais refusé. Partout, dans tous les ministères concernés, on lui dit que le travail accompli est excellent, mais que le gouvernement doit maintenant financer de nouveaux projets. Que fait-on de ceux qui ont démontré leur grande utilité? Les ministres préfé-

rent-ils annoncer de nouveaux projets, pour faire la manchette, plutôt que de soutenir avec patience et persévérance les démarches qui fonctionnent bien? Quel gâchis! Ne pourrions-nous pas soutenir les projets qui ont fait leurs preuves et encourager les organismes à répondre à de nouveaux besoins?

## Emploi rémunéré

Monsieur le ministre, vous préparez un budget dont les conséquences seront énormes pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Vous devez prendre en considération les besoins des plus mal-pris d'entre nous, parmi lesquels beaucoup de femmes et d'immigrants. Vous devez soutenir les organismes communautaires et les entreprises d'insertion qui, au jour le jour, reçoivent et accompagnent des milliers de personnes en situation d'exclusion et de pauvreté. Si vous ne le faites pas, nous comprendrons alors que l'égalité et l'émancipation des femmes sont des mots que l'on aime écrire dans les textes gouvernementaux, mais qu'au fond, les «vraies affaires» sont ailleurs. Peut-être dans les crédits aux minières?

Aïcha, Nadège, Marie-Carmelle, Marie-Lourdes et toutes les autres méritent mieux que des phrases creuses et des bons sentiments. Ce qu'elles veulent, et moi avec elles, c'est un emploi rémunéré correctement et surtout une nouvelle confiance en leur capacité de participer pleinement à la société québécoise. Pensez-y dans votre budget, monsieur le ministre.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Duitrac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Émilie Parent-Bouchard et Étienne Plamondon-Emond (communis interne); Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec), PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Elinam, Veronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Mathews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

## ACTUALITÉS

## FEMMES

SUITE DE LA PAGE 1

Anne Claire Poirier, Léa Pool, Denise Filiatrault. Rares, les filles des vues.

Les Réalisatrices équitables lançaient hier une nouvelle étude. *Encore pionnières — parcours des réalisatrices québécoises en long métrage de fiction*; fruit d'un an de recherche sous la direction des sociologues Anna Lupien et Francine Descarries auprès de vingt réalisatrices et quatre réalisateurs comme groupe témoin.

En rencontre de presse, les deux sociologues attablées aux côtés des réalisatrices Marquise Lepage et Isabelle Hayeur prouvaient que plus ça change...

En vingt ans, trois études ou rapports ont poussé des hauts cris devant la marginalisation des femmes cinéastes. En vain. Leurs recommandations restaient lettre morte. Hier plusieurs femmes cinéastes faisaient part de leurs inquiétudes, dont Léa Pool, Mireille Dansereau, Catherine Martin, etc. Et pour cause.

Les filles ne tournent pas plus qu'hier avec, en gros, 28 % des projets acceptés et 17 % de l'enveloppe de production. La machine pousse les films à succès en menaçant de les éjecter davantage.

Aussi nombreuses que les gars sur les bancs d'école en cinéma, elles y feront plus tard moins carrière, soumettront moins de projets de films de fiction; le cas échéant plus souvent refusés, ou acceptés avec des enveloppes plus minces. Au documentaire, passe encore, les voici; dans les œuvres de fiction indépendantes, quelques-unes parviennent à s'imposer. Plus les productions coûtent cher, plus les rangs féminins sont clairsemés.

Bilan: Panne de regards de femmes à l'écran, de modèles pour les filles. L'analyse des 31 longs métrages de fiction québécois en 2010 a révélé que les réalisateurs accordent des rôles principaux à des hommes dans 85 % des cas, et les réalisatrices à des femmes huit fois sur dix. Encore faut-il qu'elles tournent.

«On vit à l'époque du mythe "L'égalité est déjà là", précise la sociologue Francine Descarries, même quand c'est faux. Ça n'aide pas à faire bouger les choses.»

## Casser des mythes

Encore pionnières tente de casser quelques mythes, mais les causes sont nombreuses, parfois diffusées; la maternité entre autres, pas toujours compatible avec un gros plateau de tournage. Dès le départ, les étudiantes en cinéma suivent leur cours sans voir, ou presque, de films de femmes, tassées d'ailleurs plus ou moins subtilement vers des voies de traverse.

Il est plus difficile d'intéresser un producteur ou un distributeur à un projet de femme, en vertu du vieux préjugé sur «les films de filles». De plus en plus, les institutions et tout le système favorisent un cinéma vendeur et commercial. Or les femmes sont plus présentes dans le documentaire et le cinéma d'auteur, par goût, ou après avoir essuyé des refus dans les créneaux à gros budgets. «La distribution est une clé», déclare Léa Pool. *Les gérants de salles aussi.* Si le film de gars ou de fille manque de potentiel commercial, le système le rejette ou le garde un moment à l'affiche dans un circuit confidentiel.

La publicité qui permet à plusieurs réalisateurs de gagner leur vie entre deux tournages, est de l'avis de tous et toutes un *boy's club*, comme les œuvres de commandes à la télévision, dévolues aux amis. Les codes dominants du cinéma sont masculins, et le cinéma féminin peine à trouver son public.

## Des mesures à adopter

Le phénomène est mondial et se reflète sur les lauriers récoltés. Après tout, une seule femme a remporté à Cannes la palme d'or: Jane Campion en 1993 avec *La Leçon de piano*. Kathryn Bigelow fut aux Oscars 2010 la première à brandir la statuette de la meilleure réalisation. Même Hollywood commence à s'alerter de la sous-représentation féminine et cherche des mesures correctives. En Europe, c'est parfois mieux, en France notamment où, depuis Agnès Varda, elles tournent et où la relève des réalisatrices en impose. Mais une fois le coup de fraîcheur passé, les nouvelles venues auraient du mal à faire financer leur second film. La Suède a innové en la matière: comme groupe, ni les hommes ni les femmes ne pourront obtenir davantage que 60 % de l'enveloppe de financement.

Ici, on n'a rien instauré. Mais ce rapport propose une série de mesures aux institutions, dont celle d'adopter le modèle suédois au principe de mixité: 40 % 60 %, de créer des fonds de redressement, de tripler le fonds lié au programme d'aide aux longs métrages indépendants à petits budgets (fiction et documentaire), auquel plusieurs femmes postulent. Autres suggestions: créer des programmes de crédit d'impôt bonifiés à l'intention des projets de femmes réalisatrices et obliger les producteurs à financer au moins un film de femme par année. À Téléfilm, les Réalisatrices équitables proposent d'abolir les enveloppes à la performance, ou de modifier leurs critères pour appuyer la qualité et l'équité plutôt que la réussite commerciale.

Selon la cinéaste Isabelle Hayeur, la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, tend désormais l'oreille au Collectif et, depuis un an, la SO-DEC et Téléfilm travaillent aux côtés de Réalisatrices équitables. Il leur reste à agir.

Le Devoir

## CURZI

SUITE DE LA PAGE 1

marché du travail sont importantes, c'est sûr que ça va être plus difficile. Il y a une pédagogie à faire.»

Pour faire passer son message, en plus de ses talents d'orateur, le député péquiste et comédien a décidé de s'armer de faits et de chiffres sur l'anglicisation, en particulier ceux de l'Institut de recherche sur le français en Amérique qui, nous dit-on, n'ont pas été remis en cause jusqu'ici. Le constat est clair: 50 % des allophones qui ont fait tout leur primaire et secondaire en français choisissent le cégep en anglais. Et 75 % de ceux qui suivent un tel parcours finissent par travailler dans un milieu anglophone. Pour M. Curzi, c'est la principale raison pour laquelle il faut agir sur les cégeps, et pas seulement en entreprises. «Il y aurait une incohérence à franciser en aval alors que le cégep anglicise en amont.»

Le député de Borduas a donc entrepris une tournée des cégeps, des syndicats et des fédérations au niveau collégial pour remettre la question à l'ordre du jour. «Est-ce qu'on tolère que les travaux dans les universités s'écrivent en anglais? Jusqu'où on va dans notre acceptation et quelles sont les conséquences? Il y a des gens qui disent que 7,5 % [d'élèves allophones et franco-phones dans les cégeps anglophones] c'est tolérable. Mais à quel moment on tire la sonnette d'alarme? À quel moment on considère que c'est le temps d'agir? À 8-9-10 %?», a-t-il demandé.

Voyant son congrès national de la mi-avril approcher à grands pas, le député péquiste n'a pas non plus nié qu'il avait des cours de rattrapage à donner... au sein même de son parti. «J'ai fermement l'intention que ça soit adopté au congrès», a-t-il indiqué en disant vouloir atteindre un consensus autour de la politique linguistique. «J'ai l'intention de la peau-



Pour Pierre Curzi, étudier en anglais au cégep est un facteur anglicisant.

finer et de la pousser au bout. Si un parti n'est pas capable d'entretener cette politique sur la langue, à mon sens, il va devoir se questionner. [La langue] me semble fondamentale pour un parti québécois qui est souverainiste», a-t-il ajouté.

## Une mesure impopulaire

Ainsi, en se fondant sur des études qu'il a menées, M. Curzi ne comprend pas qu'il y ait une réticence, en évoquant celle de la Fédération des cégeps, à étendre la Charte de la langue française au niveau collégial. «On voudrait imposer dans les milieux de travail des contraintes à des adultes consentants pour les forcer à travailler dans notre langue, mais on répugne à l'idée de demander à des étudiants qui sortent du secondaire d'aller poursuivre leurs études dans un milieu francophone où ils peuvent parfaitement apprendre l'anglais. L'argument, c'est de dire, vous avez le droit de choisir votre milieu de vie. Mais dans quel autre pays du monde on offre étatiquement ce choix-là?», note M. Curzi.

Chose certaine, la décision du gouvernement de rendre obligatoire l'apprentissage de l'anglais intensif aux élèves de 6<sup>e</sup> année a semé la confusion, croit-il. Comment croire que le français est bel et bien dans une situation précaire alors qu'on souhaite encourager le bilin-

guisme? «On vient de nous lancer un os qui nous enfarge», reconnaît le député.

Et, selon lui, l'inaction de l'Office québécois de la langue française (OQLF) n'aide pas. «Comment se fait-il que ce soit dans le bureau du député de Borduas qu'on ait fait des rapports sur l'état du français?», a-t-il lancé, déplorant le fait de faire cavalier seul dans ce combat. «Actuellement, l'OQLF [...] ne fait pas son boulot. C'est au point où il aura fallu la crise des écoles passerelles pour que le Conseil supérieur de la langue émette un avis non sollicité, contraire à la décision du ministère. On est rendu assez loin dans le déni de ce qui est en train de se passer!»

Même s'il croit sa proposition d'étendre la loi 101 au cégep inattaquable devant les tribunaux, elle ne saurait être imposée de force, assure-t-il. «Moi, je ne rentrerai pas dans la gorge de qui que ce soit une mesure totalement impopulaire. Mais il va falloir que tout le monde se dise: "quel est donc le diagnostic?" Nous, c'est tout ce qu'on cherche à faire. On veut bien ne pas être alarmistes, mais, bon sang, il y a bel et bien des raisons de se demander si nous devrions agir ou pas!», a conclu M. Curzi.

Le Devoir

## LIBYE

SUITE DE LA PAGE 1

que les forces armées américaines fournissent une assistance militaire aux insurgés, en neutralisant l'aviation libyenne, soit par la création d'une zone d'interdiction aérienne, soit par la destruction des pistes des aéroports.

La Maison-Blanche a indiqué hier que l'idée d'armer l'insurrection contre le régime était une option, tout en assurant qu'il est «prématuré» de se lancer dans une telle opération à l'heure actuelle.

Les diplomates français et britanniques, qui s'affairent à rédiger un projet de résolution des Nations unies établissant une zone d'exclusion aérienne, comptaient faire connaître le fruit de leurs efforts cette semaine.

D'ailleurs, les monarchies arabes du Golfe se sont déclarées favorables à la mise en place par l'ONU d'une zone d'exclusion aérienne «pour protéger les civils» en Libye, alors que la Russie, qui dispose d'un droit de veto au Conseil de sécurité, s'est dite opposée à toute ingérence militaire étrangère.

Le secrétaire général de l'OTAN a souligné que les attaques contre des civils pouvaient être considérées comme des crimes contre l'humanité et que la communauté internationale ne pourrait pas rester passive si elles se poursuivaient. «Je ne peux pas imaginer que la communauté internationale et les Nations unies resteront les bras croisés si Kadhafi et son régime continuent de s'en prendre à leur peuple», a dit le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen. «Nous avons demandé à nos militaires de prendre toutes les mesures nécessaires pour être prêts à intervenir rapidement», a-t-il ajouté.

Anticipant l'adoption éventuelle d'une telle résolution, l'OTAN a mobilisé des avions de reconnaissance Awacs pour surveiller la Libye 24 heures sur 24, a annoncé l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'OTAN, Ivo Daalder.

Devant cette mobilisation, un fils de Kadhafi a de nouveau brandi des menaces. Il a affirmé que son père n'avait pas encore jeté toute son armée dans la bataille et qu'un départ du dirigeant libyen déboucherait à coup sûr sur une guerre civile. Les tribus se ligueraient les unes contre les autres et la Libye deviendrait une nouvelle Somalie, a affirmé Saadi Kadhafi dans un entretien accordé à la chaîne de télévision Al Arabia.

## Un million de réfugiés

L'ONU a lancé hier un appel de fonds de

160 millions de dollars pour aider les victimes, alors que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avançait déjà le 25 février le chiffre de plus de 1000 morts.

D'après les Nations unies, plus d'un million de personnes ayant fui la Libye ou prises au piège dans les violences à l'intérieur du territoire ont besoin d'une aide d'urgence. La priorité des secours est d'accéder à Misrata, a déclaré à Genève Valérie Amos, qui dirige le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). «Des gens sont en train de mourir», a-t-elle dit sans détour.

Plus de 191 000 personnes ont fui à ce jour les violences et environ 10 000 personnes déplacées se dirigent vers la frontière égyptienne, selon l'ONU.

## Les combats

Trois raids aériens des forces fidèles à Kadhafi ont visé hier le port pétrolier stratégique de Ras Lanouf, pris vendredi par l'insurrection. Des rebelles ont toutefois répliqué avec l'artillerie anti-aérienne. Dès l'aube, des habitants avaient fui la ville côtière située à 300 km au sud-ouest de Benghazi, par crainte des combats qui avaient déjà chassé les insurgés de Ben Jawad, à une quarantaine de kilomètres plus à l'ouest.

Sur la route, un véhicule équipé de haut-parleurs crachait des instructions aux insurgés. «N'allez pas au front devant l'armée. Le pétrole est entre nos mains», vociférait la voix dans le haut-parleur, laissant entendre que le village de Ben Jawad, où les combats ont fait au moins 12 morts et plus de 50 blessés dimanche, ne valait pas un tel sacrifice.

À Misrata, troisième ville du pays, tenue par l'opposition à 150 km à l'est de Tripoli, les combats ont fait 21 morts dimanche, en majorité des civils, dont un garçonnet, selon un médecin.

Les forces pro-Kadhafi ont attaqué la ville à l'arme lourde pendant toute la journée, a raconté le médecin. «Ils ont tiré sur des civils et des bâtiments. Les rebelles ont riposté et réussi à pousser les forces de Kadhafi hors de la ville», a-t-il ajouté.

Non loin de là, à Zenten, une offensive des forces loyales à Kadhafi dans la nuit de dimanche à hier a été repoussée par les habitants qui ont saisi des armes et de la nourriture, selon un témoin qui a vu au moins cinq corps.

Le Devoir

D'après l'Agence France-Presse et Reuters

## CONFIANCE

SUITE DE LA PAGE 1

pourtant ses bureaux dans l'établissement sous prétexte que ce dernier «est payé par le propriétaire du PPP». Elles préféreraient interpeller directement l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, même si la règle veut que cette dernière ne soit saisie d'une plainte que s'il y a appel.

L'autre difficulté réside dans la nature même des doléances qui sont difficiles à démontrer de manière objective et chiffrée. Les CHSLD étant des milieux de vie, c'est sur le long terme que les ratés se font sentir, explique-t-on. Parmi les doléances qui reviennent le plus souvent, on compte un roulement de personnel élevé, du personnel incapable d'accomplir des tâches simples comme utiliser les leviers pour déplacer les résidents, du personnel réduit au minimum la nuit ou encore des tâches complexes nécessitant une formation pointue, mais confiées à des bénévoles.

## Salaires moindres

Ces récriminations n'étonnent pas Marie-Claude Raynault, directrice au conseil d'administration de l'Alliance du personnel professionnel et technique (APTS). Quand on offre des salaires moindres dans un milieu déjà en pénurie, il est difficile de faire la fine bouche, fait-elle valoir. «On a des professionnels qui ont appelé juste pour voir et c'est tout juste s'ils n'avaient pas été embauchés sur-le-champ. Visiblement, on ne semble pas très regardant sur l'embauche.»

Le Groupe Savoie nie avoir des problèmes de recrutement et de rétention de personnel qualifié. Cela ne l'empêche pas d'effectuer du recrutement intensif, spécialement auprès des retraités et préretraités, ce que l'APTS juge pour le moins révélateur. «Ce n'est pas pour rien. Les gens qui travaillent dans le réseau ne sont pas intéressés à des salaires moindres.»

Le président fondateur, Eddy Savoie affirme pourtant que le roulement n'est pas plus important à Saint-Lambert-sur-le-Golf qu'ailleurs. «Nous avons 280 employés, il est normal que certains nous quittent.» Quant à la requête en accréditation syndicale déposée vendredi par la CSN, le groupe s'y dit favorable. «On l'a dit, on le répète toujours, nous autres, on n'a rien contre [la syndicalisation]. On a déjà 75 % passé de nos entreprises qui sont syndiquées.»

## Deux poids, deux mesures

Mais pour le récréologue Robert Lemieux, qui a longtemps travaillé avec certains des résidents du PPP alors qu'ils demeuraient encore au Centre Saint-Lambert, toutes ces doléances illustrent le deux poids deux mesures qui est en train de s'installer au Québec. «Tout le concept de milieu de vie est magané dans ce PPP. Les résidents sont laissés à eux-mêmes. C'est une belle bâtisse, mais le facteur humain n'y est pas, la sécurité non plus. Ce n'est pas digne d'un CHSLD comme je les connais.»

Le récréologue ne s'en cache, il n'a jamais cru en la formule des PPP. Ce qu'il a vu et entendu dans les dernières semaines n'a fait que renforcer son sentiment. Robert Lemieux cite l'exemple d'un homme qu'il a accompagné pendant des années au Centre Saint-Lambert et qui est mort récemment des suites d'une pneumonie. L'homme souffrait de graves problèmes de déglutition qui l'obligeait à une diète de purées, raconte-t-il. «Je suis désolé, mais cet homme ne serait pas mort aujourd'hui si on ne lui avait pas donné du couscous, de la choucroute et des saucisses. Le monsieur s'est étouffé. Il n'en est pas mort, mais il a développé des séquestres, une pneumonie, dont il est mort. Il faut que ce soit dit.»

Au Groupe Savoie, on nie catégoriquement qu'un patient ait pu recevoir une alimentation inadéquate pour son état. «À Saint-Lambert-le-Golf, on a des spécialistes en nutrition», affirme Eddy Savoie. «Soyez certaine que, si quelque chose comme cela s'était passé, il y aurait tout de suite une enquête. Il n'y a pas eu d'enquête, donc rien ne s'est passé.» Quant à la qualité des soins et de la formation, l'établissement n'a rien à se reprocher. «On ne peut pas offrir moins que ce que les lois prescrivent. Nous suivons toutes les lois à la lettre», affirme M. Savoie.

François Simard, porte-parole de l'Agence de santé et de services sociaux de Montérégie, confirme que le PPP a les mêmes obligations que les autres CHSLD en la matière. «La qualité des soins et des services requise est exactement la même, peu importe la formule. Ils doivent aller chercher l'agrément, il y a aussi des visites faites par l'Agence et ils ont un commissaire aux plaintes pour les résidents sur place.»

Eddy Savoie s'étonne pour sa part d'entendre que des familles estiment avoir perdu au change avec le transfert d'un établissement public vétuste à un établissement privé tout neuf. «On essaie d'agir en bon père de famille tout en faisant de notre mieux pour quand même faire économiser les Québécois.» Il est conscient toutefois que la formule en PPP est contestée. A tort selon lui. «Maintenant, si les familles veulent s'en prendre à l'Agence pour dénoncer le PPP, cela ne me concerne pas. [...] On essaie d'être corrects avec ce qui se passe chez nous, le reste ne nous concerne pas.»

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jean-de-Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390